

CANADA
Province de Québec
District de : Québec
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-055597-187
No dossier : 41-2445006

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)
Loi sur la faillite et l'insolvabilité

FORMULAIRE 40
Rapport du syndic concernant la proposition
(paragraphe 59(1) et alinéa 58d) de la Loi)

**Dans l'affaire de la Proposition de
Art de vivre fabrication Inc.
de la ville de Montréal
en la province de Québec**

Nous, Richter Advisory Group Inc./Richter Groupe Conseil inc, syndic agissant relativement à la proposition de Art de vivre fabrication Inc., (« Débitrice ») faisons rapport au tribunal de ce qui suit :

1. Le 1^{er} février 2019, une proposition a été déposée auprès de nous, dont une copie est annexée et désignée **Pièce A**, et nous avons déposé une copie de la proposition auprès du séquestre officiel le 1^{er} février 2019.
2. Le 8 février 2019, nous avons donné avis à la Débitrice, au Bureau de division et à chaque créancier connu visé par la proposition, dont les noms et adresses figurent à la **Pièce B** ci-annexée, de la convocation d'une assemblée des créanciers devant avoir lieu le 20 février 2019 aux fins de délibérer sur la proposition ainsi qu'un Avis d'audition de la demande d'approbation par le tribunal.
3. L'avis du 8 février 2019, était accompagné d'un état succinct des avoirs et des obligations de la Débitrice, d'une liste énumérant les créanciers visés par la proposition dont la valeur des réclamations s'élève à 250 \$ ou plus et indiquant les montants des réclamations, d'une copie de la proposition, des formulaires de preuve de réclamation et de procuration en blanc et d'un formulaire de votation. Des copies de l'avis, de l'état succinct et de la liste des créanciers sont annexées et désignées respectivement **Pièces B1, B2 et B3**.
4. Avant l'assemblée des créanciers, nous avons fait une enquête minutieuse et détaillée sur les obligations de la Débitrice, ses avoirs et leur valeur, la conduite de la Débitrice et les causes de son insolvabilité.
5. L'assemblée des créanciers a été tenue le 20 février 2019 et était présidée par Mme Myriam Guenette du Bureau du surintendant des faillites.
6. La proposition a été acceptée par la majorité requise des créanciers.
7. Une copie du procès-verbal de l'assemblée est annexée et désignée **Pièce C**.

8. Nous sommes d'avis que:

a) les avoirs de la Débitrice et leur juste valeur de réalisation sont comme suit :

Nom de propriété	Estimé \$	Réalisable \$
Balance Can.\$ en banque - Chequing - 1 - -	622,097.00	0.00
Biens de l'entreprise – Machines, outillage et installation	30,000.00	0.00
Créances payables - Entreprise - Comptes à recevoir	0.00	0.00
Valeur de propriété totale	652,097.00	0.00

b) les obligations de la Débitrice sont les suivantes :

Nom du Créancier	Garanti \$		Privilégié \$		Non garanti \$	
	Bilan \$	Différence	Bilan \$	Différence	Bilan \$	Différence
113712 CANADA INC.(FARINEX)	0.00	0.00	0.00	0.00	2,032.00	0.00
ABA PACKAGING CORPORATION	0.00	0.00	0.00	0.00	6,640.72	6,640.72
AGENCE DU REVENU DU CANADA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
AGILEX FLAVORS & FRAGRANCES INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	1,661.99	-528.85
ALDIVIA	0.00	0.00	0.00	0.00	3,211.17	3,211.17
ALIKSIR INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	420.12	420.12
ALIMENTATION SUNBEC FOOD INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	898.59	898.59
ALPHARMCO LTEE	0.00	0.00	0.00	0.00	9,113.96	9,113.96
AMERICAN INTERNATIONAL CHEMICAL	0.00	0.00	0.00	0.00	1,092.27	1,092.27
ANDICOR SPECIALITY CHEMICALS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ATELIER CIRE-CONSTANCE/LES SERV.DE MAIN-D'OEUVRE	0.00	0.00	0.00	0.00	23,249.30	0.00
ATELIER D'USINAGE ST-JACQUES	0.00	0.00	0.00	0.00	98.88	98.88
AZELIS	0.00	0.00	0.00	0.00	4,726.95	4,726.95
BDO CANADA S.R.L./S.E.N.C.R.L./LLP	0.00	0.00	0.00	0.00	7,312.41	0.00
BELL FLAVORS AND FRAGRANCES	0.00	0.00	0.00	0.00	8,847.70	8,847.70
BIOCOAGENT INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	1,326.00	1,326.00
BIODROGA NEUTRACEUTIQUES INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	27,399.49	0.00
BRENTAG CANADA INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	4,715.80	0.00
CAMBRIAN SOLUTIONS INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	16,285.75	0.00

FORMULAIRE 40 — Suite

CARQUEST PIÈCES D'AUTO	0.00	0.00	0.00	0.00	6.80	6.80
CENTRE DE RENOVATION BOUCHERVILLE INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	700.79	700.79
CMIPQ	0.00	0.00	0.00	0.00	165.28	165.28
CORPORATION NOVOTASTE INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	11,543.49	0.00
COVERPLA INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	5,339.50	5,339.50
CRODA CANADA LTD	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CUSTOM ESSENCE INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	16,810.23	16,810.23
DANS UN JARDINS CANADA INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	1,779,910.03	1,779,910.03
DEBRO CHEMICALS INC	0.00	0.00	0.00	0.00	11,165.24	11,165.24
DEMERS QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE	0.00	0.00	0.00	0.00	652.29	652.29
DEMPSEY CORPORATION	0.00	0.00	0.00	0.00	2,894.06	2,894.06
DOMAINE D'ARGEVILE	0.00	0.00	0.00	0.00	2,380.00	2,380.00
DS PRODUCT SERVICE CO., LIMITED	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
EQUIPEMENT D'EMBALLAGE	0.00	0.00	0.00	0.00	496.12	496.12
EUROFRET CANADA INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	7,430.52	3,035.52
EXPRESSIONS PARFUMÉES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FEDERAL EXPRESS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FORMULES D'AFFAIRE RIVE-SUD	0.00	0.00	0.00	0.00	351.11	351.11
FRUITOMED INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	1,287.72	1,287.72
GATTE FOSSE CANADA INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
GREENFIELD GLOBAL INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	2,816.89	2,816.89
GROUPE PRODULITH INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	8,979.75	0.00
GROUPE SÉCURITÉ SPEEDEX 007	0.00	0.00	0.00	0.00	481.75	481.75
HI-TECH SEALS	0.00	0.00	0.00	0.00	119.70	119.70
ICONEX (CANADA) INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	839.09	839.09

FORMULAIRE 40 — Suite

IMCD CANADA LIMITEE	0.00	0.00	0.00	0.00	10,948.88	-1,010.59
IMPRIMERIE STE-JULIE INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	58,149.47	0.00
INTAROME FRAGRANCE & FLAVOR CORP	0.00	0.00	0.00	0.00	3,009.84	3,009.84
INVESTISSEMENT SYLPAMA LTÉE	7,960,000.00	7,960,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
J. & E. SOZIO INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	9,052.66	9,052.66
JOLICOEUR	0.00	0.00	0.00	0.00	4,843.28	4,843.28
LABORATOIRE SOL-LABO INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	1,734.25	1,734.25
LE GROUPE WSX	0.00	0.00	0.00	0.00	3,573.49	3,573.49
LES CONTENANTS JOS LEBEL	0.00	0.00	0.00	0.00	569.33	569.33
LES EMBALLAGES CARROUSEL INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	8,776.22	-418.62
LES EQUIPEMENTS MONTEREGIE INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	4,948.65	4,948.65
LES LABORATOIRES BIO FOREXTRA INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	2,499.56	-1,000.99
LIVINGSTON INTERNATIONAL	0.00	0.00	0.00	0.00	1,600.35	1,600.35
LUCAS MEYER COSMETICS CANADA	0.00	0.00	0.00	0.00	6,457.00	0.00
M&H PLASTICS	0.00	0.00	0.00	0.00	4,888.00	4,888.00
MARKEM-IMAJE M9067	0.00	0.00	0.00	0.00	1,109.79	1,109.79
MICHEL MERCIER PRODUCTS INC. DBA MMP INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	952.00	-302.93
MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
MNK RECHERCHES INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	1,092.27	1,092.27
MOTAIR	0.00	0.00	0.00	0.00	192.01	192.01
MX GROUP HOLDINGS LIMITED	0.00	0.00	0.00	0.00	1,000.00	1,000.00
NAVADA LTEE	0.00	0.00	0.00	0.00	1,861.86	0.00

FORMULAIRE 40 — Suite

NUTRISCIENCE INNOVATION LLC	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ORKIN CANADA	0.00	0.00	0.00	0.00	240.30	240.30
OVERSEAS EXPRESS CONSOLIDATORS (MTL) INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	9,807.22	9,065.22
OVERSEAS EXPRESS CONSOLIDATORS (MTL) INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-11,949.77
PACHEM DISTRIBUTION	0.00	0.00	0.00	0.00	17,135.47	17,135.47
PERC ESSENTIALS	0.00	0.00	0.00	0.00	10,557.82	-3,359.50
PLASTUBE INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	752.80	0.00
RAINBOW PACKAGING CO., LTD	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RCI ENVIRONNEMENT INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	1,730.83	1,730.83
ROBERTET FRAGRANCES INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	18,768.00	18,768.00
RONA INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-811.19
S3R	0.00	0.00	0.00	0.00	266.41	266.41
SCENTS ALIVE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SEDNA INTERNATIONAL	0.00	0.00	0.00	0.00	3,272.08	3,272.08
SERVICEAU	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SERVI-PAK	0.00	0.00	0.00	0.00	936.02	936.02
SHENZHEN FORTUNE PRINTING CO. LTD	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TECHNICAPS PACKAGING	0.00	0.00	0.00	0.00	3,937.24	3,937.24
TENAQUIP LTD	0.00	0.00	0.00	0.00	708.26	708.26
TWINCRAFT INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	25,952.40	-8,258.05
ULINE CANADA CORPORATION	0.00	0.00	0.00	0.00	1,250.71	1,250.71
V. MANE FILS	0.00	0.00	0.00	0.00	3,247.12	3,247.12
VETROELITE SPA	0.00	0.00	0.00	0.00	2,311.00	2,311.00
VIVACHEM INC.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
XUZHOU DAS PACKING SOLUTIONS CO., LTD	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

YUHUAN XINHUA PLASTIC FACTORY	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
YUYAO CITY JINMEIJIN	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ZHEJIANG B.I. IMP. & EXP. CO LTD.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ZHONGSHAN WEIZHAO PLASTIC MFG. CO.,LTD.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ZZUS EXCHANGE 1.3182	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total:	7,960,000.00	7,960,000.00	0.00	0.00	2,201,536.05	1,938,670.57

9. En outre, nous sommes d'avis que :

- a) Les difficultés financières auxquelles la Débitrice a été confrontée sont, non seulement causées par la conjoncture du marché et la concurrence accrue, mais plus particulièrement par les facteurs suivants :
 - La diminution significative des ventes au cours des dernières années ; et
 - Une structure de coûts devenue trop importante pour les ventes générées et ce, malgré les tentatives pour les diminuer.
- b) La conduite de la Débitrice est répréhensible en ce qui concerne: N/A
- c) Les faits suivants, mentionnés à l'article 173 de la Loi, sont susceptibles d'être prouvés contre la Débitrice: N/A

10. Nous sommes également d'avis que la proposition de la Débitrice pour les raisons suivantes:

Il est estimé que la Proposition permettra aux créanciers ordinaires, tel qu'il est indiqué dans le bilan statutaire, de recevoir un dividende d'environ 0,15 \$ par dollar de réclamation, comparativement à un dividende estimatif de 0 \$ dans le cas d'une faillite. Il est à noter que tous les créanciers ordinaires dont la réclamation s'élève à 500 \$ ou moins recevront le plein montant de leur réclamation.

11. Nous avons expédié ce jour même au séquestre officiel une copie du présent rapport.

Daté le 21 février 2019, à Montréal en la province de Québec.

Richter Advisory Group Inc. / Richter Groupe Conseil inc. - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:


Benoit Gingues, CPA, CA, CIRP, SAI
Syndic autorisé en insolvabilité

1981 avenue McGill College, 11e étage
Montréal QC H3A 0G6

Téléphone: (514) 934-3400 Télécopieur: (514) 934-8603

FORMULAIRE 40

Liste des créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
113712 CANADA INC. (FARINEX) BENOIT ARCHAMBAULT	3780 LA VÉRENDRYE BOISBRIAND QC J7H1R5		2,032.00
ABA PACKAGING CORPORATION	740 BLUE POINT ROAD HOLTSVILLE NY 11742 USA		6,640.72
AGILEX FLAVORS & FRAGRANCES INC. JOHN COSENZA	140 CENTENNIAL AVENUE PISCATAWAY NJ 18854 USA		1,661.99
ALDIVIA	1700 BROADWAY - FLOOR 23 NEW YORK NY 10019 USA		3,211.17
ALIKSIR INC.	1040, CHEMIN DU ROY GRONDINES QC G0A1W0		420.12
ALIMENTATION SUNBEC FOOD INC.	2790 AVE JACQUES BUREAU LAVAL QC H7P6B3		898.59
ALPHARMCO LTEE	3400, BOUL LOSCH, LOCAL 24 ST-HUBERT QC J3Y5T6		9,113.96
AMERICAN INTERNATIONAL CHEMICAL	135 NEWBURY FRAMINGHAM MA 11701 USA		1,092.27
ATELIER CIRE- CONSTANCE/LES SERV.DE MAIN- D'OEUVRE MARTIN LAROCHE	85 ST-JEAN-BAPTISTE BAIE ST-PAUL QC G3Z 1M5		23,249.30
AZELIS	1570 AMPERE, SUITE 106 Boucherville QC J4B 7L4		4,726.95
BDO CANADA S.R.L./S.E.N.C.R.L./LLP MARC TANGUAY	200-1000, RUE DE LA GAUCHETIÈRE O. MONTREAL QC H3B4W5		7,312.41
BELL FLAVORS AND FRAGRANCES	3800 H ISABELLE BROSSARD QC J4Y2R3		8,847.70
BIOCOAGENT INC.	25 HEALTH SCIENCES DRIVES STONY BROOK NY 11790 USA		1,326.00
BIODROGA NEUTRACEUTIQUES INC.	301,JOSEPH-CARRIER VAUDREUIL QC J7V5V5		27,399.49

FORMULAIRE 40

BRENNTAG CANADA INC. RAY CASOLA	43, JUTLAND ROAD TORONTO ON M8Z2G6		4,715.80
CAMBRIAN SOLUTIONS INC. HEATHER WILKINS	300-627 LYONS LANE OAKVILLE ON L6J5Z7		16,285.75
CENTRE DE RENOVATION BOUCHERVILLE INC.	585 DE TOURAINE BOUCHERVILLE QC J4B5E4		700.79
CORPORATION NOVOTASTE INC. NICOLE JOYAL	1501, BOUL ST-REGIS DOLLARD-DES-ORMEAUX QC H9B3H7		11,543.49
COVERPLA INC.	10-34 44TH DR - 2FL LONG ISLAND CITY NY 10010 USA		5,339.50
CUSTOM ESSENCE INC. COLIN O'SUCH	53 VERONICA AVENUE SOMERSET NJ 18873 USA		16,810.23
DANS UN JARDINS CANADA INC.	8501 BOULEVARD RAY-LAWSON ANJOU QC H1J1K6		1,779,910.03
DEBRO CHEMICALS INC.	11 AUTOMATIC ROAD BRAMPTON ON L6S4K6		11,165.24
DEMERS QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE	2166 RUE MARIE-VICTORIN LONGUEUIL QC J4G1A9		652.29
DEMPSEY CORPORATION	47, DAVIES AVENUE TORONTO ON M4M2A9		2,894.06
DOMAINE D'ARGEVILE	BP 402 06254 MOUGINS CEDEX FR		2,380.00
EQUIPEMENT D'EMBALLAGE	6055 CH ST-FRANCOIS ST-LAURENT QC H4S1B6		496.12
EUROFRET CANADA INC. DANIEL HAYES	1140 BOUL. MICHELE-BOHEC BLAINVILLE QC J7C5N5		7,430.52
FORMULES D'AFFAIRE RIVE-SUD	1235 RUE GAY-LUSSAC Boucherville QC J4B 7K1		351.11
FRUITOMED INC.	868, CHEMIN MONT-GRANIT EST THETFORD MINES QC G6G5R7		1,287.72
GREENFIELD GLOBAL INC.	98, WALKER DRIVE BRAMPTON ON L6T4H6		2,816.89
GROUPE PRODULITH INC. GUILLAUME LEBLANC	1439 GRAHAM BELL BOUCHERVILLE QC J4B6A1		8,979.75

FORMULAIRE 40

GROUPE SÉCURITÉ SPEEDEX 007	222 - 211-8 BOUL BRIEN REPENTIGNY QC J6A0A4		481.75
ICONEX (CANADA) INC	PO BOX 99220, STN A TORONTO ON M5W0J6		839.09
IMCD CANADA LIMITEE JO-ANN	1660 BOULEVARD HYMUS DORVAL QC H9P2N6		10,948.88
IMPRIMERIE STE- JULIE INC. CAROLINE FOURNIER	1851 NOBEL SAINTE-JULIE QC J3E1Z6		58,149.47
INTAROME FRAGRANCE & FLAVOR CORP	370 CHESNUT STREET NORWOOD NJ 17648 USA		3,009.84
INVESTISSEMENT SYLPAMA LTÉE	8501 BOUL. RAY LAWSON MONTREAL QC H1J 1K6		7,960,000.00
J.& E. SOZIO INC.	19 PROGRESS STREET EDISON NJ 08820- 1102 USA		9,052.66
JOLICOEUR	4132 PARTHENAIS MONTREAL QC H2K3T9		4,843.28
LABORATOIRE SOL- LABO INC	A/S MATHIEU DIONNE 4170 RUE NANCY TERREBONNE QC J6X0B3		1,734.25
LE GROUPE WSX	120 - 400, BOUL. ST-MARTIN O. LAVAL QC H7M3Y8		3,573.49
LES CONTENANTS JOS LABEL	134 - 5695 BOUL DES GRANDES PRAIRIES ST LEONARD QC H1R1B3		569.33
LES EMBALLAGES CARROUSEL INC. NADIA GUERIN	1401 RUE AMPERE BOUCHERVILLE QC J4B5Z5		8,776.22
LES EQUIPEMENTS MONTEREGIE INC.	8601 RUE SAMUEL-HATT CHAMBLY QC J3L6V4		4,948.65
LES LABORATOIRES BIO FOREXTRA INC. ARIANE COSSETTE	201 RUE MONSEIGNEUR BOURGET LEVIS QC G6V6Z3		2,499.56
LIVINGSTON INTERNATIONAL	300 - 6700 COTE DE LIESSE ST-LAURENT QC H4T2B5		1,600.35
LUCAS MEYER COSMETICS CANADA INC. ARIANE COSSETTE	PLACE DE LA CITE - TOUR DE LA CITÉ 900 - 2600 BOUL LAURIER QUEBEC QC G1V4W2		6,457.00
M&H PLASTICS	485 BROOKS ROAD WINCHESTER VA 22603 USA		4,888.00

FORMULAIRE 40

MARKEM-IMAJE M9067	C. P. 11792 DEPT 24 SUCC CENTRE-VILLE MONTREAL QC H3C0C6		1,109.79
MICHEL MERCIER PRODUCTS INC. DBA MMP INC. ANNMARIE MALLOZZI	3470 SOUTH CLINTON AVE. SOUTH PLAINFIELD NJ 17080 USA		952.00
MNK RECHERCHES INC. MIKAELA TERIS	252 - 10345, PAPINEAU MONTREAL QC H2B2A3		1,092.27
MX GROUP HOLDINGS LIMITED	XIANGSHUIHE INDUS DIS HUIYANG HUISHOU, GUANGDONG - - CHINA		1,000.00
NAVADA LTEE MICHEL DUPUIS	675, RUE HÉRELLE LONGUEUIL QC J4G2M8		1,861.86
OVERSEAS EXPRESS CONSOLIDATORS (MTL) INC.FRANCOIS BEAUCHAMP	725, MONTÉE-DE-LIESSE MONTRÉAL QC H4T1P5		9,807.22
PACHEM DISTRIBUTION	1800 BOUL. MICHELIN LAVAL QC H7L4R3		17,135.47
PERC ESSENTIALS ILYAS GHAZI	413 WHITNEY AVE - UNIT B HAMILTON ON L9B 0G6		10,557.82
PLASTUBE INC. AUDREY LEVESQUE	590 SIMMONS SUD GRANBY QC J2J1E1		752.80
RCI ENVIRONNEMENT INC.	9501 BOUL. RAY LAWSON ANJOU QC H1J1L4		1,730.83
ROBERTET FRAGRANCES INC.	400 INTERNATIONAL DRIVE MOUNT OLIVE NJ 17828 USA		18,768.00
S3R	229 - 43 BOUL SAMSON LAVAL QC H7X3R8		266.41
SEDNA INTERNATIONAL	5435 J.A BOMBARDIER ST HUBERT QC J3Z1G4		3,272.08
SERVI-PAK	112 LEACOCK MONTRÉAL QC H9R1H1		936.02
TECHNICAPS PACKAGING	RUE DE ST-MICHEL BP 06 THORIGNÉ SUR DUÉ 72160 FR		3,937.24
TENAQUIP LTD	22555 AUT TRANSCANADIENNE SENNEVILLE QC H9X3L7		708.26
TWINCRAFT INC BRENDA WITHEY	2 TIGAN STREET WINOOSKI VT 15404 USA		25,952.40

FORMULAIRE 40

ULINE CANADA CORPORATION	BOX 3500 RPO STREETSVILLE MISSISSAUGA ON L5M0S8		1,250.71
V. MANE FILS	620 ROUTE DE GRASSE LE-BAR-SUR-LOUP 6620 FRANCE		3,247.12
VETROELITE SPA	220 - 6455 RUE DORIS LUSSIER BOISBRIAND QC J7H0E8		2,311.00
Total			10,160,713.08

A

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° Division : 01-Montréal
N° Cour : 500-11-055597-187
N° Dossier : 41-2445006

COUR SUPÉRIEURE

« Chambre commerciale »
En matière de faillite et d'insolvabilité

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

Art de vivre fabrication inc., personne morale légalement constituée en vertu des Lois canadiennes, ayant son siège social au 1100, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 2500, Montréal, district de Montréal, province de Québec, H3B 5C9;

Débitrice

- et -

RICHTER GROUPE CONSEIL INC. (Benoit Gingues, responsable désigné)
1981, Avenue McGill College, Montréal, Québec
H3Z 0G6

Syndic

PROPOSITION

(Article 50 (2) de la *Loi sur la Faillite et l'Insolvabilité*)

Nous, **Art de vivre fabrication inc.**, la Personne Insolvable nommée ci-dessus, soumettons par les présentes à nos créanciers la Proposition suivante en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (ci-après la « Loi ») :

1. DÉFINITIONS

Définitions : Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente Proposition, sous réserve d'une disposition incompatible de la Loi :

- 1.1. « **Approbation** » : désigne l'Approbation de la Proposition par le Tribunal, en vertu des paragraphes 59 (4) et 60 (5) de la Loi, par jugement passé en force de chose jugée.
- 1.2. « **Date du dépôt** » : désigne, aux fins de la Proposition, la date de dépôt par la Personne Insolvable auprès du Séquestre officiel, de son Avis d'intention de soumettre une proposition à ses créanciers, soit le 19 novembre 2018.
- 1.3. « **Cour** » : s'entend de la Cour Supérieure du District de Montréal.
- 1.4. « **Créanciers** » : désigne le détenteur d'une réclamation.



- 1.5. « **Créancier Garanti** » : désigne un Créancier détenteur d'une Réclamation Garantie.
- 1.6. « **Créancier Non Garanti** » : désigne un Créancier détenteur d'une Réclamation Non Garantie.
- 1.7. « **Créancier Privilégié** » : désigne un Créancier détenteur d'une Réclamation Privilégiée.
- 1.8. « **Créancier Subséquent** » : désigne un Créancier détenteur d'une Réclamation Subséquente.
- 1.9. « **Honoraires et frais de la Proposition** » : désigne les honoraires pour les travaux du Syndic à l'égard de la Proposition et toute proposition amendée, y compris, sans restriction, les conseils donnés à la Personne Insolvable avant la Date du Dépôt, ainsi que les dépenses, pertes et obligations du Syndic à l'égard de la Proposition et toute proposition amendée, notamment les avis, frais postaux, frais juridiques, etc.
- 1.10. « **Loi** » : désigne la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
- 1.11. « **Personne Insolvable** » ou « **Débitrice** » : désigne **Art de vivre fabrication inc.**
- 1.12. « **Proposition** » : désigne cette Proposition, ou toute proposition amendée suite à des modifications de celle-ci.
- 1.13. « **Réclamation** » : désigne la réclamation de tout Créancier de la Débitrice, que ce soit une Réclamation Garantie, une Réclamation de la Couronne, une Réclamation Privilégiée ou une Réclamation Non Garantie. Toutefois, cela n'inclut pas les Réclamations Subséquentes.
- 1.14. « **Réclamations de la Couronne** » : désigne seulement, à l'exclusion expresse de toute autre réclamation de Sa Majesté du Chef du Canada ou d'une province ou de ses agents, les Réclamations de Sa Majesté du chef du Canada ou d'une province qui étaient dues à la Date du dépôt par la personne Insolvable, pour les montants de nature à faire l'objet d'une demande aux termes du paragraphe 224 (1.2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ou de toute disposition législative provinciale identique, pour l'essentiel, aux dispositions de ce paragraphe.
- 1.15. « **Réclamation de restructuration** » : désigne tout droit présent ou futur de toute personne à l'encontre de la Débitrice relativement à tout endettement, obligation, responsabilité ou engagement de quelque nature que ce soit dû ou payable à cette personne et résultant de la présente Proposition, de la restructuration de la Débitrice, de la répudiation ou de la résiliation de tout contrat, baux mobilier ou immobilier, contrat de travail ou de tout autre contrat,



verbal ou écrit, après la Date du Dépôt, incluant tout droit de toute personne recevant de la Débitrice un avis de répudiation ou de résiliation autorisé aux termes de la Loi.

- 1.16. « **Réclamations des Employés** » : désigne seulement, à l'exclusion expresse de toute autre réclamation des employés de la Personne Insolvable, les réclamations des employés visés à l'article 60 (1.3) de la Loi.
- 1.17. « **Réclamations des parties liées** » : désigne toutes les Réclamations Non Garanties de Dans un jardin Canada inc., Dans un jardin inc. et 153319 Canada inc., Investissements Sylpama Ltée.
- 1.18. « **Réclamations garanties** » : désigne les réclamations des Créanciers Garantis, tel que ce terme est défini à l'article 2 de la Loi.
- 1.19. « **Réclamations privilégiées** » : désigne les réclamations décrites aux alinéas 136 (1)(a) à 136 (1)(j) de la Loi, dont la Loi prescrit le paiement en priorité sur toutes les autres réclamations.
- 1.20. « **Réclamations ordinaires** » : désigne les réclamations prouvables au sens de la Loi, de quelque nature que ce soit, y compris toutes créances et tous les engagements, présents ou futurs, qu'ils soient payables ou non à la Date du Dépôt, y compris les réclamations éventuelles et non liquidées (une fois qu'elles le seront conformément à la Loi) découlant de (1) toute obligation contractée par la Personne Insolvable avant la Date du Dépôt, incluant sans limiter la généralité de ce qui précède, les offres d'achats, promesses d'achat, baux mobiliers ou immobiliers, contrats d'acquisition, options et engagements financiers que la Personne Insolvable ne s'est pas expressément engagée à respecter après la Date du Dépôt et (2) toute obligation à laquelle la Personne Insolvable peut devenir assujettie après la Date du Dépôt, dont notamment une obligation de nature fiscale, en raison des conséquences de la Proposition, de son homologation par le Tribunal ou de son exécution. Les Réclamations ordinaires comprennent notamment les Réclamations de restructuration, mais elles excluent les Réclamations garanties, les Réclamations de la Couronne, les engagements courants visés au paragraphe 3.1. de la Proposition et les Réclamations privilégiées.
- 1.21. « **Réclamations Subséquentes** » : désigne les réclamations à l'égard des marchandises livrées, biens fournis, services rendus ou d'autres contreparties données à compter de la date du dépôt de l'Avis d'intention, devant être payées par la Débitrice dans le cours normal des affaires et selon les modalités d'usage dans le commerce ou conformément aux arrangements conclus par la Débitrice.
- 1.22. « **Syndic** » : désigne **RICHTER GROUPE CONSEIL INC.**, *ès qualités* de syndic agissant *in re* : la Proposition de **Art de vivre fabrication inc.**



- 1.23. « **Tribunal** » : désigne la Cour supérieure du Québec, siégeant en matière de faillite pour le district de Montréal.

2. **RÈGLEMENT DU CRÉANCIER GARANTI**

- 2.1. Aucune Proposition n'est faite à l'égard des Créanciers Garantis qui seront traités en conformité avec les sûretés à ce jour consenties par la Débitrice, selon les droits que leur accorde la Loi, compte tenu des dispositions contenues dans chacun des contrats et selon les ententes intervenues ou à intervenir entre les parties.

3. **CRÉDITS-BAILLEURS ET DÉTENTEURS DE RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ**

- 3.1 Aucune Proposition n'est faite à l'égard des crédits bailleurs et détenteurs de réserves de propriété. La Débitrice tentera d'en arriver à des ententes avec ses Créanciers, à défaut de quoi les ententes intervenues dans le passé subsisteront si elles n'ont pas été résiliées avant l'approbation de la Proposition.

4. **RÈGLEMENT DES CRÉANCIERS NON GARANTIS**

- 4.1. **Engagements courants** : Les engagements de la Personne Insolvable à l'égard de biens fournis, de services rendus ou d'autres contreparties données à la Personne Insolvable après la Date du dépôt, seront payés en totalité par la Personne Insolvable dans le cours normal des affaires dans le respect de ses engagements, et selon les conditions prévalant dans le marché, sans excéder la juste valeur marchande de ces biens et services.
- 4.2. **Réclamations de la Couronne** : Les Réclamations de la Couronne seront payées en totalité avec les intérêts et pénalités y afférents en vertu des lois, règlements et décrets applicables, dans les trente (30) jours de l'Approbation.
- 4.3. **Réclamations des Employés** : Les Réclamations des Employés seront payées en totalité dans les trente (30) jours de l'Approbation.
- 4.4. **Réclamations privilégiées** : Les Réclamations privilégiées seront payées en totalité, en priorité sur toutes les réclamations ordinaires dans les trente (30) jours de l'Approbation.
- 4.5. **Honoraires et frais de la Proposition** : Les honoraires et les frais de la Proposition seront payés par la Débitrice à même les liquidités actuelles.
- 4.6. **Réclamations ordinaires** : Pour le paiement des créances dues et non mentionnées précédemment, les sommes suivantes seront versées en règlement complet et final sans intérêts ni pénalités :



4.6.1. Dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'Approbation, la Débitrice remettra au syndic une somme de **soixante cinq mille dollars (65 000 \$)**, moins les paiements mentionnés à 4.2, 4.3, 4.4.

4.6.2. Le syndic procédera par la suite à la distribution aux Créanciers Non Garantis comme suit :

4.6.2.1. Pour le premier 500 \$ de créances, le paiement en entier à même la somme mentionnée à 4.6.1.

4.6.2.2. Pour la portion de créance excédant 500 \$, un partage au prorata de la somme prévue au paragraphe 4.6.1., moins le montant nécessaire pour faire le versement prévu à 4.6.2.1.

5. AUTRES DISPOSITIONS

5.1. Réclamations contre les administrateurs : L'acceptation de la Proposition par les créanciers tiendra lieu de quittance quant à toutes réclamations contre les administrateurs dont ils peuvent être responsables selon les critères de l'article 50 (13) de la Loi.

5.2. Traitements préférentiels et opérations sous-évaluées : Conditionnellement à l'Approbation, les recours prévus aux articles 95 à 101 de la Loi (traitements préférentiels, opérations sous-évaluées, dividendes et rachat d'actions) ne s'appliqueront pas, le tout conformément à la section 101.1 de la Loi.

5.3. Réclamations des parties liées :

5.3.1. Conditionnellement à l'Approbation, Dans un jardin Canada inc., Dans un jardin inc., 153319 Canada inc. et Investissements Sylpama Ltée, de façon irrévocable et inconditionnelle :

5.3.1.1. Renonce à tout droit de prouver la totalité ou une portion de la Réclamation des parties liées comme Réclamation Ordinaire aux termes de la Proposition; et

5.3.1.2. La Réclamation des parties liées sera subordonnée et reportée et ne donneront droit à aucun paiement de la Débitrice en capital ou en intérêts tant que tous les dividendes n'auront pas été versés intégralement aux créanciers chirographaires de la manière indiquée dans la Proposition.

5.4. Nomination d'inspecteurs : La Personne Insolvable accepte la formation d'un bureau des inspecteurs d'au plus trois (3) personnes, à être nommées par les Créanciers lors de l'assemblée générale des créanciers convoquée pour considérer la Proposition.



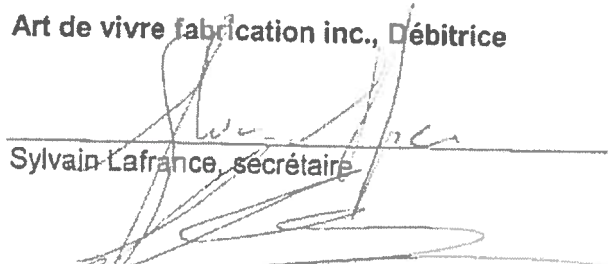
Les pouvoirs du bureau des inspecteurs, prévus aux présentes, seront limités à ce qui suit :

- a) Conseiller le Syndic dans le cadre de l'administration de la Proposition;
- b) Renoncer à tout défaut dans l'exécution de la Proposition;
- c) Confirmer que la Débitrice a satisfait à tous les termes et conditions de la Proposition; et
- d) Autoriser le report de tout dividende prévu au paragraphe 4.6 de la Proposition, en totalité ou en partie.

Les inspecteurs exerceront leurs pouvoirs tant que le syndic n'aura pas émis le certificat d'exécution intégrale de la Proposition, conformément à l'article 65.3. de la Loi.

DATÉ À MONTRÉAL, ce 1^e jour de février 2019

Art de vivre fabrication inc., Débitrice


Sylvain Lafrance, secrétaire


TÉMOIN

B

CANADA
Province de Québec
District de Québec
No Division : 01-Montréal
No Cour : 500-11-055597-187
No Dossier : 41-2445006

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)
Loi sur la faillite et l'insolvabilité

**Affidavit d'envoi
Avis de la proposition aux créanciers et
Avis d'audition de la demande d'approbation par le tribunal d'une proposition**

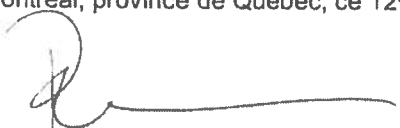
**dans l'affaire de la proposition de
Art de vivre fabrication inc.
dans la ville de Montréal
dans la province de Québec**

Je, soussignée, Patrick Lareau du cabinet de Richter Groupe Conseil Inc., 1981 McGill College, 11^e étage, Montréal, Québec, déclare et dis ce qui suit :

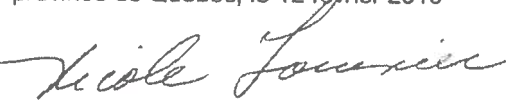
Que j'ai fait expédier, le 8 février 2019, un *Avis aux créanciers de l'intention de faire une proposition*, dont copie conforme dudit document est annexée au présent affidavit :

- a) par courrier ordinaire dûment affranchi, du bureau de poste de la ville de Montréal, province de Québec, à toutes les parties dont les noms et adresses apparaissent à la liste de poste intitulé :
 - **Liste d'envoi aux créanciers** (Annexe A);
 - **Art de vivre fabrication inc. - Liste de poste des envois supplémentaires** (Annexe B);
- b) par courriel et accompagné d'une copie du *Formulaire 01.1* dont copie conforme dudit document est annexée au présent affidavit à toutes les personnes apparaissant à la liste intitulée :
 - **Liste des envois supplémentaires par courriel** (Annexe C); et
- c) électroniquement :
 - auprès du Bureau de division, dont copie conforme de la confirmation dudit dépôt est annexée au présent affidavit (Annexe D).

Fait à Montréal, province de Québec, ce 12^e jour de février 2019.


Patrick Lareau

Assermentée dans la ville de Montréal, en la
province de Québec, le 12 février 2019


Commissaire à l'assermentation pour la
province de Québec



RICHTER

CANADA
Province de Québec
District de : Québec
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-055597-187
No dossier : 41-2445006

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)
Loi sur la faillite et l'insolvabilité

**Avis de la proposition aux créanciers et
Avis d'audition de la demande d'approbation par le tribunal d'une proposition
(article 51 et alinéa 58(b) de la Loi)**

**dans l'affaire de la Proposition de
Art de vivre fabrication Inc.
dans la ville de Montréal
en la province de Québec**

Avis est donné que Art de vivre fabrication Inc. de la ville de Montréal dans la province de Québec, a déposé une Proposition entre nos mains, en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Une copie des documents suivants est affichée sur le site internet de Richter Groupe Conseil Inc., à (www.richter.ca), l'adresse suivante : <https://www.richter.ca/fr/insolvencycase/art-de-vivre-fabrication-inc>.

- État succinct de son actif et de son passif;
- Liste des créanciers visés par la Proposition et dont les réclamations se chiffrent à 250 \$ ou plus;
- Rapport du syndic sur la situation financière de la débitrice et sur la Proposition;
- Proposition; et
- Formulaires de preuve de réclamation, de votation et de procuration.

Une assemblée générale des créanciers sera tenue le 20 février 2019, à 11h00, au bureau du Richter Groupe Conseil Inc., 1981 avenue McGill College, 11^e étage, Montréal, QC, H3A 0G6.

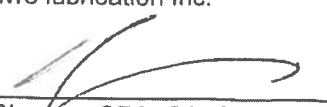
Les créanciers ou toute catégorie de créanciers ayant droit de voter à l'assemblée peuvent, au moyen d'une résolution, accepter la Proposition, telle que formulée ou telle que modifiée à l'assemblée. Si la Proposition est ainsi acceptée et si elle est approuvée par le tribunal, elle deviendra obligatoire pour tous les créanciers ou pour la catégorie de créanciers visés.

Avis est donné que, si la Proposition est acceptée à l'assemblée générale des créanciers, une demande sera faite au tribunal, Cour Supérieure du Québec – Montréal, 1, rue Notre-Dame E., salle 16.10, Montréal, QC, H2Y 1B6, le 26 février 2019, à 8h45, en vue de faire approuver la Proposition de Art de vivre fabrication Inc.

Les preuves de réclamation, procurations et formulaires de votation dont l'usage est projeté à l'assemblée doivent nous être remis au préalable.

Daté le 8 février, 2019, à Montréal en la province de Québec.

Richter Groupe Conseil Inc.
Syndic autorisé en insolvabilité agissant *in re* la Proposition de
Art de vivre fabrication Inc.


Benoît Gingues, CPA, CA, CIRP, SAI

T. 514.934.3400
F. 514.934.8603
reclamations@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
1981 McGill College
Montréal, QC H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto

(English – over)

RICHTER

CANADA
Province of Quebec
District of: Quebec
Division No.: 01-Montréal
Court No.: 500-11-055597-187
Estate No.: 41-2445006

SUPERIOR COURT
(Commercial Division)
Bankruptcy and Insolvency Act

**Notice of Proposal to Creditors and
Notice of Hearing of Application for Court Approval of Proposal**
(Section 51 and Paragraph 58(b) of the Act)

**In the matter of the Proposal of
Art de vivre fabrication Inc.
in the city of Montreal
in the Province of Quebec**

Take notice that Art de vivre fabrication Inc. of the city of Montreal in the Province of Quebec has lodged with us a Proposal under the Bankruptcy and Insolvency Act.

A copy of the following documents is posted on Richter Advisory Group Inc.'s website (www.richter.ca), at the following address: <https://www.richter.ca/insolencycase/art-de-vivre-fabrication-inc/>

- Condensed statement of the debtor's assets and liabilities;
- List of the creditors affected by the Proposal and whose claims amount to \$250 or more;
- Report of the Trustee on the financial situation of the Debtor and on the Proposal;
- Proposal; and
- Proof of claim, voting and proxy form.

A general meeting of the creditors will be held at Richter Advisory Group Inc., on February 20, 2019, at 11:00 AM, 1981 McGill College avenue, 11th Floor, Montréal QC H3A 0G6.

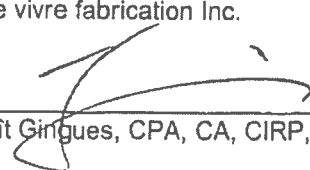
The creditors or any class of creditors qualified to vote at the meeting may, by resolution, accept the Proposal either as made or as altered or modified at the meeting. If so accepted, and if approved by the court, the Proposal is binding on all the creditors or the class of creditors affected.

Take notice that, if the Proposal is accepted by the creditors, an application will be made to the court, Superior Court of Québec - Montréal, 1, Notre-Dame Street E., Room 16.10, Montréal, QC, H2Y 1B6, on February 26, 2019 at 8:45 AM, to approve the Proposal of Art de vivre fabrication Inc.

Proofs of claim, proxies and voting letters intended to be used at the meeting must be lodged with us prior to the commencement of the meeting.

Dated at Montréal in the Province of Québec, February 8, 2019.

Richter Advisory Group Inc.
Licensed Insolvency Trustee acting *in re* the Proposal of
Art de vivre fabrication Inc.


Benoît Gingues, CPA, CA, CIRP, LIT

T. 514.934.3400
F. 514.934.8603
claims@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
1981 McGill College
Montréal, QC H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto

(français – recto)

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-055597-187
No dossier: 41-2445006

☒ original ☐ modifié

-- FORMULAIRE 78 --
Bilan - proposition déposée par une entité
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi

dans l'affaire de la proposition de
Art de vivre fabrication inc.
dans la ville de Montréal
dans la province de Québec

Au débiteur :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation des affaires de Art de vivre fabrication inc. à la date du dépôt de votre proposition le 31 janvier 2019. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	2,201,536.05
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B"	7,307,903.00
Créanciers non garantis total	9,509,439.05
2. Créanciers garantis: voir liste B	652,097.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres (voir liste D)pouvant être réclamées pour une somme de	0.00
Total du passif	10,161,536.05
Surplus	NIL

ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Inventaire	0.00
2. Aménagements	0.00
3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
Bonnes	0.00
Douteuses	0.00
Mauvaises	569,398.52
Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0.00
4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F	0.00
5. Dépôts en institutions financières	622,097.00
6. Espèces	0.00
7. Bétail	0.00
8. Machines, outillage et installation	30,000.00
9. Immeubles et biens réels: voir liste G	0.00
10. Ameublement	0.00
11. REER, FERR, Assurances-vie etc	0.00
12. Valeurs mobilières(actions, obligations, débentures etc	0.00
13. Droits en vertu de testaments	0.00
14. Véhicules	0.00
15. Autres biens: voir liste H	0.00
Si le débiteur est une personne morale, ajoutez :	
Montant du capital souscrit	700,685.00
Montant du capital payé	700,685.00
Solde souscrit et impayé	0.00
Estimation du solde qui peut être réalisé	0.00
Total de l'actif	652,097.00
Déficit	9,509,439.05

Je, Sylvain Lafrance, de Boucherville en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier des affaires de Art de vivre fabrication inc. en ce 31 janvier 2019, et indiquent au complet tous les biens de quelque nature qu'ils soient, en la possession de Art de vivre fabrication inc. et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
devant moi le 1 février 2019, à Montréal en la province de Québec.

Sylvain Lafrance 2019/02

Sylvain Lafrance
Sylvain Lafrance

District of: Quebec
 Division No. 01 - Montréal
 Court No. 500-11-055597-187
 Estate No. 41-2445006

☒ Original ☐ Amended

Form 78

Statement of Affairs (Business Proposal) made by an entity
 (Subsection 49(2) and Paragraph 158(d) of the Act / Subsections 50(2) and 62(1) of the Act)

In the matter of the Proposal of
 Art de vivre fabrication inc.
 in the city of Montreal
 in the Province of Quebec

To the debtor:

You are required to carefully and accurately complete this form and the applicable attachments showing the state of Art de vivre fabrication Inc.'s affairs on the date of the filing of the proposal, on the 31st day of January 2019. When completed, this form and the applicable attachments will constitute the Statement of Affairs and must be verified by oath or solemn declaration.

LIABILITIES (as stated and estimated by the officer)		ASSETS (as stated and estimated by the officer)	
1. Unsecured creditors as per list "A"	2,201,536.05	1. Inventory	0.00
Balance of secured claims as per list "B"	7,307,903.00	2. Trade fixtures, etc.	0.00
Total unsecured creditors	9,509,439.05	3. Accounts receivable and other receivables, as per list "E"	
2. Secured creditors as per list "B"	652,097.00	Good	0.00
3. Preferred creditors as per list "C"	0.00	Doubtful	0.00
4. Contingent, trust claims or other liabilities as per list "D"	0.00	Bad	569,398.52
estimated to be reclaimable for		Estimated to produce	0.00
Total liabilities	10,161,536.05	4. Bills of exchange, promissory note, etc., as per list "F" ..	0.00
Surplus	NIL	5. Deposits in financial institutions	622,097.00
		6. Cash	0.00
		7. Livestock	0.00
		8. Machinery, equipment and plant	30,000.00
		9. Real property or immovable as per list "G"	0.00
		10. Furniture	0.00
		11. RRSPs, RRIFs, life insurance, etc.	0.00
		12. Securities (shares, bonds, debentures, etc.)	0.00
		13. Interests under wills	0.00
		14. Vehicles	0.00
		15. Other property, as per list "H"	0.00
		If debtor is a corporation, add:	
		Amount of subscribed capital	700,685.00
		Amount paid on capital	700,685.00
		Balance subscribed and unpaid	0.00
		Estimated to produce	0.00
		Total assets	652,097.00
		Deficiency	9,509,439.05

I, Sylvain Lafrance, of the City of Boucherville in the Province of Quebec, do swear (or solemnly declare) that this statement and the attached lists are to the best of my knowledge, a full, true and complete statement of Art de vivre fabrication Inc.'s affairs on the 31st day of January 2019 and fully disclose all property of every description that is in my possession or that may devolve on Art de vivre fabrication Inc. in accordance with the Act.

SWORN (or SOLEMNLY DECLARED)

before me at the City of Montréal in the Province of Quebec, on this 1st day of February 2019.

signed

Hélène Thérien, Commissioner of Oaths
 For the Province of Quebec
 Expires March 21, 2021

signed

Sylvain Lafrance

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-055597-187
 No dossier: 41-2445006

FORM 78 -- Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	ABA PACKAGING CORPORATION	740 BLUE POINT ROAD HOLTSVILLE NY 11742 USA	6,640.72	0.00	6,640.72
2	AGENCE DU REVENU DU CANADA	CENTRE D'ARRIVAGE REGIONAL EN INSOLVABILITE 1125 RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES QC G9A 2G4	0.00	0.00	0.00
3	AGILEX FLAVORS & FRAGRANCES INC.	140 CENTENNIAL AVENUE PISCATAWAY NJ 18854 USA	1,661.99	0.00	1,661.99
4	ALDIVIA	1700 BROADWAY - FLOOR 23 NEW YORK NY 10019 USA	3,211.17	0.00	3,211.17
5	ALIKSIR INC	1040, CHEMIN DU ROY GRONDINES QC G0A1W0	420.12	0.00	420.12
6	ALIMENTATION SUNBEC FOOD INC.	2790 AVE JACQUES BUREAU LAVAL QC H7P6B3	898.59	0.00	898.59
7	ALPHARCO LTEE	3400, BOUL LOSCH, LOCAL 24 ST-HUBERT QC J3Y5T6	9,113.96	0.00	9,113.96
8	AMERICAN INTERNATIONAL CHEMICAL	135 NEWBURY FRAMINGHAM MA 11701USA	1,092.27	0.00	1,092.27
9	ANDICOR SPECIALITY CHEMICALS	590 ABILENE DRIVE MISSISSAUGA ON L5T2T4	0.00	0.00	0.00
10	ATELIER D'USINAGE ST-JACQUES	1206 VOLTA BOUCHERVILLE QC J4B7A2	98.88	0.00	98.88
11	ATELIER LA CIRE-CONSTANCE	4 PAUL-RENÉ TREMBLAY BAIE ST-PAUL QC G3Z3E4	23,249.30	0.00	23,249.30
12	AZELIS	1570 AMPERE, SUITE 106 Boucherville QC J4B 7L4	4,726.95	0.00	4,726.95
13	BDO CANADA S.R.L./S.E.N.C.R.L./LLP	200-1000, RUE DE LA GAUCHETIÈRE O. MONTREAL QC H3B4W5	7,312.41	0.00	7,312.41
14	BELL FLAVORS AND FRAGRANCES	3800 H ISABELLE BROSSARD QC J4Y2R3	8,847.70	0.00	8,847.70
15	BIOCOGENT INC	25 HEALTH SCIENCES DRIVES STONY BROOK NY 11790 USA	1,326.00	0.00	1,326.00
16	BIODROGA NEUTRACEUTICALS INC	301 JOSEPH-CARRIER VAUDREUIL QC J7V5V5	27,399.49	0.00	27,399.49
17	BRENNTAG CANADA INC.	43, JUTLAND ROAD TORONTO ON M8Z2G6	4,715.80	0.00	4,715.80
18	CAMBRIAN SOLUTIONS INC	300-627 LYONS LANE OAKVILLE ON L6J5Z7	16,285.75	0.00	16,285.75
19	CARQUEST PIÈCES D'AUTO	1670 RUE EIFFEL SUITE 100 Boucherville QC	6.80	0.00	6.80
20	CENTRE DE RENOVATION BOUCHERVILLE INC	585 DE TOURAINE BOUCHERVILLE QC J4B5E4	700.79	0.00	700.79
21	CMIPQ	1665, RUE STE-CATHERINE O. 3E ETAGE MONTREAL QC H3H1L9	165.28	0.00	165.28
22	CORPORATION NOVOTASTE INC	1501 BOUL ST-REGIS DOLLARD-DES-ORMEAUX QC H9B3H7	11,543.49	0.00	11,543.49

01-fév-2019

Date

Sylvain Lafrance

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-055597-187
 No dossier: 41-2445006

FORM 78 – Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
23	COVERPLA INC	10-34 44TH DR - 2FL LONG ISLAND CITY NY 10010 USA	5,339.50	0.00	5,339.50
24	CRODA CANADA LTD	1000-1700 LANGSTAFF VAUGHAN ON L4K3S3	0.00	0.00	0.00
25	CUSTOM ESSENCE	53 VERONICA AVENUE SOMERSET NJ 08873 USA	16,810.23	0.00	16,810.23
26	DANS UN JARDINS CANADA INC.	8501 BOULEVARD RAY-LAWSON ANJOU QC H1J1K6	1,779,910.03	0.00	1,779,910.03
27	DEBRO CHEMICALS INC	11 AUTOMATIC ROAD BRAMPTON ON L6S4K6	11,165.24	0.00	11,165.24
28	DEMERS QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE	2166 RUE MARIE-VICTORIN LONGUEUIL QC J4G1A9	652.29	0.00	652.29
29	DEMPSEY CORPORATION	47, DAVIES AVENUE TORONTO ON M4M2A9	2,894.06	0.00	2,894.06
30	DOMAINE D'ARGEVILLE	BP 402 06254 MOUGINS CEDEX FR	2,380.00	0.00	2,380.00
31	DS PRODUCT SERVICE CO., LIMITED	XUEFU ROAD 88#, YINZHOU DIST NINGBO CITY ZHEJIANG STATE 330200 CHN	0.00	0.00	0.00
32	EQUIPEMENT D'EMBALLAGE	6055 CH ST-FRANCOIS ST-LAURENT QC H4S1B6	496.12	0.00	496.12
33	EUROFRET CANADA INC.	1140 BOUL MICHELE-BOHEC BLAINVILLE QC J7C5N5	7,430.52	0.00	7,430.52
34	EXPRESSIONS PARFUMÉES	136, CHEMIN DE ST-MARC LE PLAN DE GRASSE GR 6130 FRANCE	0.00	0.00	0.00
35	FARINEX	3780 LA VERENDRYE BOISBRIAND QC J7H1R5	2,032.00	0.00	2,032.00
36	FEDERAL EXPRESS	P.O. BOX 4626 TORONTO STATION A TORONTO ON M5W5B4	0.00	0.00	0.00
37	FORMULES D'AFFAIRE RIVE-SUD	1235 RUE GAY-LUSSAC Boucherville QC J4B 7K1	351.11	0.00	351.11
38	FRUITOMED INC	868, CHEMIN MONT-GRANIT EST THETFORD MINES QC G6G5R7	1,287.72	0.00	1,287.72
39	GATTE FOSSE CANADA INC.	580-ATTWELL DRIVE TORONTO ON M9W5Z5	0.00	0.00	0.00
40	GREENFIELD GLOBAL INC	98, WALKER DRIVE BRAMPTON ON L6T4H6	2,816.89	0.00	2,816.89
41	GROUPE SECURITE SPEEDEX 007	222 - 211-8 BOUL BRIEN REPENTIGNY QC J6A0A4	481.75	0.00	481.75
42	HI-TECH SEALS	20 - 1450 RUE NOBEL BOUCHERVILLE QC J4B5H3	119.70	0.00	119.70
43	ICONEX (CANADA) INC	PO BOX 99220, STN A TORONTO ON M5W0J6	839.09	0.00	839.09
44	IMCD CANADA LIMITEE	1660 BOULEVARD HYMUS DORVAL QC H9P2N6	10,948.88	0.00	10,948.88

01-fév-2019

Date

Sylvain Lafance

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-055597-187
 No dossier: 41-2445006

FORM 78 – Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
45	IMPRIMERIE STE-JULIE INC.	1851 NOBEL SAINT-JULIE QC J3E1Z6	58,149.47	0.00	58,149.47
46	INTAROME FRAGRANCE & FLAVOR CORP	370 CHESNUT STREET NORWOOD NJ 17648 USA	3,009.84	0.00	3,009.84
47	INVESTISSEMENT SYLPAMA LTÉE	8501 BOUL. RAY LAWSON MONTREAL QC H1J 1K6	0.00	7,307,903.00	7,307,903.00
48	J. & E. SOZIO INC.	19 PROGRESS STREET EDISON NJ 08820-1102 USA	9,052.66	0.00	9,052.66
49	JOLICOEUR	4132 PARTHENAIS MONTREAL QC H2K3T9	4,843.28	0.00	4,843.28
50	LABORATOIRE SOL-LABO INC	A/S MATHIEU DIONNE 4170 RUE NANCY TERREBONNE QC J6X0B3	1,734.25	0.00	1,734.25
51	LE GROUPE WSX	120 - 400, BOUL. ST-MARTIN O. LAVAL QC H7M3Y8	3,573.49	0.00	3,573.49
52	LES CONTENANTS JOS LEBEL	134 - 5695 BOUL DES GRANDES PRAIRIES ST LEONARD QC H1R1B3	569.33	0.00	569.33
53	LES EMBALLAGES CARROUSEL INC.	1401 RUE AMPERE BOUCHERVILLE QC J4B5Z5	8,776.22	0.00	8,776.22
54	LES EQUIPEMENTS MONTEREGIE INC	8601 RUE SAMUEL-HATT CHAMBLY QC J3L6V4	4,948.65	0.00	4,948.65
55	LES LABORATOIRES BIO FOREXTRA INC	201 RUE MONSIEUR BOURGET LEVIS QC G6V6Z3	2,499.56	0.00	2,499.56
56	LIVINGSTON INTERNATIONAL	300 - 6700 COTE DE LIESSE ST-LAURENT QC H4T2B5	1,600.35	0.00	1,600.35
57	LUCAS MEYER COSMETICS	PLACE DE LA CITE 900 - 2600 BOUL LAURIER QUEBEC QC G1V4W2	6,457.00	0.00	6,457.00
58	M&H PLASTICS	485 BROOKS ROAD WINCHESTER VA 22603 USA	4,888.00	0.00	4,888.00
59	MARKEM-IMAJE M9067	C. P. 11792 DEPT 24 SUCC CENTRE-VILLE MONTREAL QC H3C0C6	1,109.79	0.00	1,109.79
60	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	C.P. 4000 SUCCURSALE DESJARDINS MONTREAL QC H5B1A5	0.00	0.00	0.00
61	MMP INC.	3470 SOUTH CLINTON AVE. SOUTH PLAINFIELD NJ 17080 USA	952.00	0.00	952.00
62	MNK RECHERCHES INC.	252 - 10345, PAPINEAU MONTREAL QC H2B2A3	1,092.27	0.00	1,092.27
63	MOTAIR	3158 BOUL INDUSTRIEL LAVAL QC H7L4P7	192.01	0.00	192.01
64	MX GROUP HOLDINGS LIMITED	XIANGSHUIHE INDUS DIS HUIYANG HUISHOU, GUANGDONG - - CHINA	1,000.00	0.00	1,000.00
65	NAVADA	675, RUE HERELLE LONGUEUIL QC J4G2M8	1,861.86	0.00	1,861.86

01-fév-2019

Date

Sylvain Lafrance

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-055597-187
 No dossier: 41-2445006

FORM 78 -- Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
66	NUTRISCIENCE INNOVATION LLC	2450 RESERVOIR AVENUE TRUMBULL CT 16611 USA	0.00	0.00	0.00
67	ORKIN CANADA	650 BOUL INDUSTRIEL , UNIT 102 BLAINVILLE QC J7C5Y7	240.30	0.00	240.30
68	OVERSEAS EXPRESS CONSOLIDATORS INC.	725,MONTÉE-DE-LIESSE MONTRÉAL QC H4T1P5	9,807.22	0.00	9,807.22
69	PACHEM DISTRIBUTION	1800 BOUL. MICHELIN LAVAL QC H7L4R3	17,135.47	0.00	17,135.47
70	PERC ESSENTIALS	9 OGLEVIE DRIVE WHITBY ON L1R2Y4	10,557.82	0.00	10,557.82
71	PLASTUBE INC	590 SIMMONS SUD GRANBY QC J2J1E1	752.80	0.00	752.80
72	PRODULITH INC	1439 GRAHAM BELL BOUCHERVILLE QC J4B6A1	8,979.75	0.00	8,979.75
73	RAINBOW PACVKGING CO., LTD	A9 BUIL, GANGTOU VILLAGE BUJI TOWN, LONGGANT DIST 518129, SHENZEN, GUANGDOUG CHN	0.00	0.00	0.00
74	RCI ENVIRONNEMENT INC.	9501 BOUL RAY LAWSON ANJOU QC H1J1L4	1,730.83	0.00	1,730.83
75	ROBERTET FRAGRANCES INC.	400 INTERNATIONAL DRIVE MOUNT OLIVE NJ 17828 USA	18,768.00	0.00	18,768.00
76	S3R	229 - 43 BOUL SAMSON LAVAL QC H7X3R8	266.41	0.00	266.41
77	SCENTS ALIVE	300 NORTH RIVERMEDE ROAD VAUGHAN ON L4K3N6	0.00	0.00	0.00
78	SEDNA INTERNATIONAL	5435 J.A BOMBARDIER ST HUBERT QC J3Z1G4	3,272.08	0.00	3,272.08
79	SERVICEAU	925, 12E AVENUE LAVAL QC H7R4N3	0.00	0.00	0.00
80	SERVI-PAK	112 LEACOCK MONTRÉAL QC H9R1H1	936.02	0.00	936.02
81	SHENZHEN FORTUNE PRINTING CO. LTD	2/F OF 423 BUILDING, BAGUALING INDUSTRIAL ZONE, FUTIAN DIST. SHENZHEN CITY, GUANGDONG, PRO CHN	0.00	0.00	0.00
82	TECHNICAPS PACKAGING	RUE DE ST-MICHEL BP 06 THORIGNÉ SUR DUÉ 72160 FR	3,937.24	0.00	3,937.24
83	TENAQUIP LTD	22555 AUT TRANSCANADIENNE SENNEVILLE QC H9X3L7	708.26	0.00	708.26
84	TWINCRAFT INC	2 TIGAN STREET WINOOSKI VT 15404 USA	25,952.40	0.00	25,952.40
85	ULINE CANADA CORPORATION	BOX 3500 RPO STREETSVILLE MISSISSAUGA ON L5M0S8	1,250.71	0.00	1,250.71
86	V. MANE FILS	620 ROUTE DE GRASSE LE-BAR-SUR-LOUP 6620 FRANCE	3,247.12	0.00	3,247.12

01 fév-2019

Date

Sylvain Lafence

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-055597-187
No dossier: 41-2445006

FORM 78 -- Suite

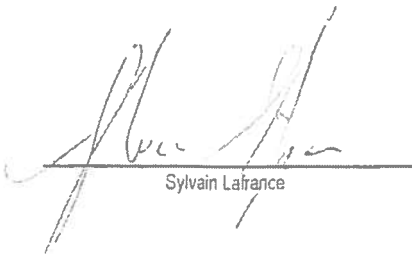
Liste "A"
Créanciers Non Garantis

Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
87	VETROELITE SPA	220 - 6455 RUE DORIS LUSSIER BOISBRIAND QC J7H0E8	2,311.00	0.00	2,311.00
88	VIVACHEM INC	2572 BOUL D-JOHNSON, 2IEME ETAGE LAVAL QC H7T2R3	0.00	0.00	0.00
89	XUZHOU DAS PACKING SOLUTIONS CO., LTD	JINSHANQIAO ECONOMIC DEV ZONE XUZHOU CITY JIANGSU PROVINCE CHN	0.00	0.00	0.00
90	YUHUAN XINHUA PLASTIC FACTORY	THE PACKAGING OF YUHUAN INDUSTRIAL ZONE ZHEJIANG 317608 CHN	0.00	0.00	0.00
91	YUYAO CITY JINMEIJIN	TIANHUA VILLAGE, LANGXIAN STREET YUYAO, ZHEJIANG CHN	0.00	0.00	0.00
92	ZHEJIANG B.I. IMP. & EXP. CO LTD.	4TH FLK00R, TOWER C, JIAN QIAO GONG SHE RD, WEST LAKE DIS, HANGZHOU, ZHE 310030 CHN	0.00	0.00	0.00
93	ZHONGSHAN WEIZHAO PLASTIC MFG. CO., LTD.	TONGLE INDUSTRIAL ZONE, DONGFENG TOWN ZHONGSHAN, GUANGDONG CHN	0.00	0.00	0.00
Total:			2,201,536.05	7,307,903.00	9,509,439.05

01-fév-2019

Date


Sylvain Lafrance

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-055597-187
No dossier: 41-2445006

FORM 78 -- Suite

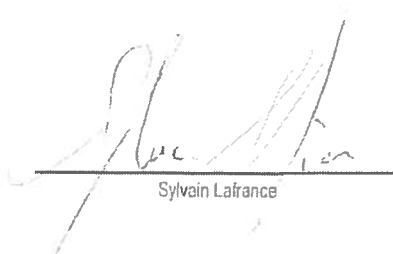
Liste "B"
Créanciers Garantis

Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	INVESTISSEMENT SYLPAMA LTÉE	8501 BOUL RAY LAWSON MONTREAL QC H1J 1K6	7,960,000.00	Espèces en main - Chequing - 1 - - Biens de l'entreprise - Machinerie - Machines, outillage et installation Créances payables - Entreprise - Comptes recevables		622,097.00 30,000.00 0.00		7,307,903.00
Total:			7,960,000.00			652,097.00	0.00	7,307,903.00

01-fév-2019

Date


Sylvain Lafrance

RICHTER

CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS EST FOURNIE AFIN DE VOUS AIDER À REMPLIR LE FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

- ☐ La preuve de réclamation doit être signée par l'individu qui la remplit.
- ☐ La signature du réclamant doit être attestée.
- ☐ Indiquer l'adresse complète (incluant le code postal) où tout avis et correspondance doivent être expédiés.
- ☐ Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ☐ Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.
- ☐ Le créancier doit déclarer la raison sociale complète de la compagnie ou du réclamant.

PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ☐ Un relevé de compte détaillé doit accompagner la preuve de réclamation et doit refléter les date, numéro de facture et montant de chaque facture ou charge, ainsi que les date, numéro et montant de tout crédit ou paiement. Un relevé de compte sera considéré comme incomplet si ce dernier commence avec un solde d'ouverture. Le créancier doit également indiquer ses adresse postale, numéro de téléphone, numéro de télécopieur et adresse électronique.

PARAGRAPHE 4 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ☐ Un créancier non garanti (sous-paragraphe A) doit cocher ce qui s'applique en indiquant s'il revendique ou non un droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.
- ☐ Un créancier à titre de locateur suite à la résiliation d'un bail doit compléter le sous-paragraphe B et joindre tous les détails et les calculs.
- ☐ Un créancier garanti doit compléter le sous-paragraphe C et joindre les documents de garantie.
- ☐ Un agriculteur, un pêcheur ou un aquiculteur doit compléter le sous-paragraphe D.
- ☐ Un salarié doit compléter le sous-paragraphe E, le cas échéant.
- ☐ La partie F doit être complétée relativement à un régime de pension.
- ☐ Un créancier ayant une réclamation contre les administrateurs, lorsqu'une proposition le prévoit, doit compléter le sous-paragraphe G et y joindre tous les détails et les calculs.
- ☐ Un client d'un courtier en valeurs mobilières failli doit compléter le sous-paragraphe H.

PARAGRAPHE 5 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ☐ Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, en rayant ce qui n'est pas applicable.

PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ☐ Le réclamant doit fournir une liste détaillée de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit :
 - a) au cours des **trois mois** précédant l'ouverture de la faillite, dans le cas où le réclamant et le débiteur **ne sont pas liés**;
 - b) au cours des **douze mois** précédant l'ouverture de la faillite, dans le cas où le réclamant et le débiteur **sont liés**.

PROCURATION

- a) un créancier peut voter en personne ou par procuration;
- b) une débitrice ne peut être nommée à titre de fondée de pouvoir pour voter à toute assemblée des créanciers;
- c) le syndic peut être désigné à titre de fondé de pouvoir pour le bénéfice de tout créancier;
- d) afin qu'une personne dûment autorisée ait le droit de voter, elle doit elle-même être créancière ou détentrice d'une procuration dûment exécutée. Le nom du créancier doit apparaître sur la procuration.

T. 514.934.3400
F. 514.934.8603
reclamations@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
Richter Advisory Group Inc.
1981 McGill College
Montréal (QC) H3A 0G6

Montréal, Toronto

(English – Over)

RICHTER

THIS INFORMATION SHEET IS SUPPLIED IN ORDER TO ASSIST YOU IN COMPLETING THE PROOF OF CLAIM FORM

- ☐ The proof of claim must be signed by the individual completing the form.
- ☐ The signature of the claimant must be witnessed.
- ☐ Give the complete address (including postal code) where all notices and correspondence are to be forwarded.
- ☐ The amount on the statement of account must agree with the amount claimed on the proof of claim.

PARAGRAPH 1 OF THE PROOF OF CLAIM

- ☐ If the individual completing the proof of claim is not the creditor himself, he must state his position or title.
- ☐ The creditor must state the full and complete legal name of the Company or the claimant.

PARAGRAPH 3 OF THE PROOF OF CLAIM

- ☐ A detailed statement of account must be attached to the proof of claim and must show the date, the invoice number and the dollar amount of all the invoices or charges, together with the date, the number and the amount of all credits or payments. A statement of account is not complete if it begins with an amount brought forward. In addition, a creditor must indicate his/her address, phone number, fax number and E-mail address.

PARAGRAPH 4 OF THE PROOF OF CLAIM

- ☐ An unsecured creditor (subparagraph (A)) must check and state whether or not a priority rank is claimed under Section 136 of the Bankruptcy and Insolvency Act.
- ☐ A claim of landlord (subparagraph (B)) for disclaim of lease must be completed with full particulars and calculations.
- ☐ A secured creditor must complete subparagraph (C) and attach a copy of the security documents.
- ☐ A farmer, fisherman or aquaculturist must complete subparagraph (D).
- ☐ A wage earner must complete subparagraph (E), if applicable.
- ☐ Section F must be completed with regard to a pension plan.
- ☐ A claim against director(s) (subparagraph (G)), in a proposal which compromises a creditor's claim, must contain full particulars and calculations.
- ☐ A customer of a bankrupt securities firm must complete subparagraph (H).

PARAGRAPH 5 OF THE PROOF OF CLAIM

- ☐ The claimant must indicate whether he/she is or is not related to the debtor, as defined in the Bankruptcy and Insolvency Act, by striking out that which is not applicable.

PARAGRAPH 6 OF THE PROOF OF CLAIM

- ☐ The claimant must attach a detailed list of all payments received and/or credits granted, as follows:
 - a) within the **three months** preceding the initial bankruptcy event, in the case where the claimant and the debtor are **not related**;
 - b) within the **twelve months** preceding the initial bankruptcy event, in the case where the claimant and the debtor are **related**.

PROXY

- a) A creditor may vote either in person or by proxy;
- b) A debtor may not be appointed as proxy to vote at any meeting of the creditors;
- c) The Trustee may be appointed as a proxy for any creditor;
- d) In order for a duly authorized person to have a right to vote he must himself be a creditor or be the holder of a properly executed proxy. The name of the creditor must appear in the proxy.

T. 514.934.3400
F. 514.934.8603
claims@richter.ca

Richter Advisory Group Inc.
Richter Groupe Conseil Inc.
1981 McGill College
Montréal (QC) H3A 0G6

Montréal, Toronto

(français – recto)

RICHTER

PREUVE DE RÉCLAMATION

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

dans l'affaire de la proposition de **Art de vivre fabrication Inc.** de la ville de Montréal, province de Québec, et de la réclamation de

_____, créancier.

Je soussigné, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier), de
_____ (ville et province), certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis _____ (préciser le poste ou la fonction) de _____ (nom du créancier ou de son représentant)).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le débiteur était, à la date de la l'avis d'intention, soit le 19 novembre 2018, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

- ☐ A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$
(Autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

- ☐ pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.
(« Créancier chirographaire »)

- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.
(« Créancier privilégié »)

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

- ☐ B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après.

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- ☐ C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

- ☐ D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2 (1) pour la somme impayée de _____ \$

(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)

T. 514.934.3400
F. 514.934.8603
reclamations@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
Richter Advisory Group Inc.
1981 McGill College
Montréal (QC) H3A 0G6 Montréal, Toronto

FORMULAIRE 31 (suite)

- ☐ E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$
- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$
- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$
- ☐ F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$
- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$
- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$
- ☐ G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$
(A remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
- ☐ H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$
J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (ou le créancier susnommé est lié) (ou je ne suis pas lié ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des 12 mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

Daté le _____, à _____.

Signature du créancier

Signature du témoin

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

FORMULAIRE DE PROCURATION

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi)

dans l'affaire de la proposition de **Art de vivre fabrication Inc.**

Je, _____, de _____
(nom du créancier) (nom du village ou de la ville)

créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____ de _____,

mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci _____
(étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le _____, à _____.

Signature du créancier

Par : _____
Nom et titre du signataire autorisé

Signature du témoin

PROOF OF CLAIM

(Section 50.1, Subsections 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2), 128(1), and Paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

In the matter of the Proposal of **Art de vivre fabrication Inc.** of the City of Montréal, Province of Quebec, and the claim of _____, creditor.

I, _____ (name of creditor or representative of the creditor), of _____ (city and province), do hereby certify:

1. That I am a creditor of the above-named debtor (or that I am _____ (state position or title) of _____ (name of creditor or representative of the creditor).
2. That I have knowledge of all of the circumstances connected with the claim referred to below.
3. That the debtor was, at the date of the Notice of Intention, namely November 19, 2018, and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ _____, as specified in the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A" after deducting any counterclaims to which the debtor is entitled. (The attached statement of account or affidavit must specify the vouchers or other evidence in support of the claim.)

4. Check and complete appropriate category

- ☐ A. UNSECURED CLAIM OF \$ _____
(Other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and

(Check appropriate description)

- ☐ Regarding the amount of \$ _____, I do not claim a right to a priority.
("Ordinary Creditor")

- ☐ Regarding the amount of \$ _____, I claim a right to a priority under section 136 of the Act.
("Preferred Creditor")

(Set out on an attached sheet details to support priority claim)

- ☐ B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows:
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based)

- ☐ C. SECURED CLAIM OF \$ _____

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor valued at \$ _____ as security, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

- ☐ D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OR AQUACULTURIST OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ _____
(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts).

T. 514.934.3400
F. 514.934.8603
claims@richter.ca

Richter Advisory Group Inc.
Richter Groupe Conseil Inc.
1981 McGill College
Montréal (QC) H3A 0G6 Montréal, Toronto

- ☐ E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ _____
☐ That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ _____
☐ That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ _____
- ☐ F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ _____
☐ That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ _____
☐ That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ _____
- ☐ G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ _____
(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)
 That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)
- ☐ H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ _____
 That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act,
 particulars of which are as follows:
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

RICHTER

CANADA

Province de Québec

District de : Québec

No division : 01-Montréal

No cour : 500-11-055597-187

No dossier : 41-2445006

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre commerciale)

Loi sur la faillite et l'insolvabilité

FORMULAIRE DE VOTATION (proposition déposée en vertu de la section I) (alinéa 51(1)f) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
Art de vivre fabrication Inc.

Je, _____, créancier
(ou Je, _____, représentant de _____ créancier)
de _____ (nom de la ville), créancier dans l'affaire susmentionnée à l'égard de la
somme de _____ \$, demande au syndic agissant relativement à la proposition de **Art de vivre
fabrication Inc.**, de consigner mon vote _____ (en faveur de ou contre) l'acceptation de la
proposition faite le .

Daté le ____ jour de _____ 2019, à _____.

Nom du créancier (personne physique)
(Veuillez écrire en lettres moulées)

Signature du créancier (personne physique)

Signature du témoin

– OU –

Nom du créancier (personne morale)
(Veuillez écrire en lettres moulées)

Signature du créancier (personne morale)

Signature du témoin

Nom et titre du signataire autorisé
(Veuillez écrire en lettres moulées)

RICHTER

CANADA
Province of Québec
District of: Québec
Division No.: 01-Montréal
Court No.: 500-11-055597-187
Estate No.: 41-2445006

SUPERIOR COURT
(Commercial Division)
Bankruptcy and Insolvency Act

VOTING LETTER (Division 1 Proposal) (Paragraph 51(1)f) of the Act)

In the matter of the Proposal of
Art de vivre fabrication inc.

I, _____, creditor
(or I, _____, representative of _____, creditor)
of _____ (name of city), a creditor in the above matter for the sum of
\$ _____, hereby request the trustee acting with respect to the proposal of **Art de vivre fabrication
Inc.** to record my vote _____ (for or against) the acceptance of the proposal as made on

Dated at _____, this _____ day of _____ 2019.

Name of Individual Creditor (Please print)

Signature of Individual Creditor

Signature of Witness

- OR -

Name of Corporate Creditor (Please print)

Signature of Corporate Creditor

Signature of Witness

Name and Title of Signing Officer (Please print)

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° Division : 01-Montréal
N° Cour : 500-11-055597-187
N° Dossier : 41-2445006

COUR SUPÉRIEURE

« Chambre commerciale »
En matière de faillite et d'insolvabilité

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

Art de vivre fabrication inc., personne morale
légalement constituée en vertu des Lois
canadiennes, ayant son siège social au 1100,
boulevard René-Lévesque ouest, bureau 2500,
Montréal, district de Montréal, province de
Québec, H3B 5C9;

Débitrice

- et -

RICHTER GROUPE CONSEIL INC. (Benoit
Gingues, responsable désigné)
1981, Avenue McGill College, Montréal, Québec
H3Z 0G6

Syndic

PROPOSITION

(Article 50 (2) de la *Loi sur la Faillite et l'Insolvabilité*)

Nous, **Art de vivre fabrication inc.**, la Personne Insolvable nommée ci-dessus, soumettons par les présentes à nos créanciers la Proposition suivante en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (ci-après la « Loi ») :

1. DÉFINITIONS

Définitions : Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente Proposition, sous réserve d'une disposition incompatible de la Loi :

- 1.1. « **Approbation** » : désigne l'Approbation de la Proposition par le Tribunal, en vertu des paragraphes 59 (4) et 60 (5) de la Loi, par jugement passé en force de chose jugée.
- 1.2. « **Date du dépôt** » : désigne, aux fins de la Proposition, la date de dépôt par la Personne Insolvable auprès du Séquestre officiel, de son Avis d'intention de soumettre une proposition à ses créanciers, soit le 19 novembre 2018.
- 1.3. « **Cour** » : s'entend de la Cour Supérieure du District de Montréal.
- 1.4. « **Créanciers** » : désigne le détenteur d'une réclamation.



- 1.5. « **Créancier Garanti** » : désigne un Créancier détenteur d'une Réclamation Garantie.
- 1.6. « **Créancier Non Garanti** » : désigne un Créancier détenteur d'une Réclamation Non Garantie.
- 1.7. « **Créancier Privilégié** » : désigne un Créancier détenteur d'une Réclamation Privilégiée.
- 1.8. « **Créancier Subséquent** » : désigne un Créancier détenteur d'une Réclamation Subséquente.
- 1.9. « **Honoraires et frais de la Proposition** » : désigne les honoraires pour les travaux du Syndic à l'égard de la Proposition et toute proposition amendée, y compris, sans restriction, les conseils donnés à la Personne Insolvable avant la Date du Dépôt, ainsi que les dépenses, pertes et obligations du Syndic à l'égard de la Proposition et toute proposition amendée, notamment les avis, frais postaux, frais juridiques, etc.
- 1.10. « **Loi** » : désigne la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
- 1.11. « **Personne Insolvable** » ou « **Débitrice** » : désigne **Art de vivre fabrication inc.**
- 1.12. « **Proposition** » : désigne cette Proposition, ou toute proposition amendée suite à des modifications de celle-ci.
- 1.13. « **Réclamation** » : désigne la réclamation de tout Créancier de la Débitrice, que ce soit une Réclamation Garantie, une Réclamation de la Couronne, une Réclamation Privilégiée ou une Réclamation Non Garantie. Toutefois, cela n'inclut pas les Réclamations Subséquentes.
- 1.14. « **Réclamations de la Couronne** » : désigne seulement, à l'exclusion expresse de toute autre réclamation de Sa Majesté du Chef du Canada ou d'une province ou de ses agents, les Réclamations de Sa Majesté du chef du Canada ou d'une province qui étaient dues à la Date du dépôt par la personne Insolvable, pour les montants de nature à faire l'objet d'une demande aux termes du paragraphe 224 (1.2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ou de toute disposition législative provinciale identique, pour l'essentiel, aux dispositions de ce paragraphe.
- 1.15. « **Réclamation de restructuration** » : désigne tout droit présent ou futur de toute personne à l'encontre de la Débitrice relativement à tout endettement, obligation, responsabilité ou engagement de quelque nature que ce soit dû ou payable à cette personne et résultant de la présente Proposition, de la restructuration de la Débitrice, de la répudiation ou de la résiliation de tout contrat, baux mobilier ou immobilier, contrat de travail ou de tout autre contrat,



verbal ou écrit, après la Date du Dépôt, incluant tout droit de toute personne recevant de la Débitrice un avis de répudiation ou de résiliation autorisé aux termes de la Loi.

- 1.16. « **Réclamations des Employés** » : désigne seulement, à l'exclusion expresse de toute autre réclamation des employés de la Personne Insolvable, les réclamations des employés visés à l'article 60 (1.3) de la Loi.
- 1.17. « **Réclamations des parties liées** » : désigne toutes les Réclamations Non Garanties de Dans un jardin Canada inc., Dans un jardin inc. et 153319 Canada inc., Investissements Sylpama Ltée.
- 1.18. « **Réclamations garanties** » : désigne les réclamations des Créanciers Garantis, tel que ce terme est défini à l'article 2 de la Loi.
- 1.19. « **Réclamations privilégiées** » : désigne les réclamations décrites aux alinéas 136 (1)(a) à 136 (1)(j) de la Loi, dont la Loi prescrit le paiement en priorité sur toutes les autres réclamations.
- 1.20. « **Réclamations ordinaires** » : désigne les réclamations prouvables au sens de la Loi, de quelque nature que ce soit, y compris toutes créances et tous les engagements, présents ou futurs, qu'ils soient payables ou non à la Date du Dépôt, y compris les réclamations éventuelles et non liquidées (une fois qu'elles le seront conformément à la Loi) découlant de (1) toute obligation contractée par la Personne Insolvable avant la Date du Dépôt, incluant sans limiter la généralité de ce qui précède, les offres d'achats, promesses d'achat, baux mobiliers ou immobiliers, contrats d'acquisition, options et engagements financiers que la Personne Insolvable ne s'est pas expressément engagée à respecter après la Date du Dépôt et (2) toute obligation à laquelle la Personne Insolvable peut devenir assujettie après la Date du Dépôt, dont notamment une obligation de nature fiscale, en raison des conséquences de la Proposition, de son homologation par le Tribunal ou de son exécution. Les Réclamations ordinaires comprennent notamment les Réclamations de restructuration, mais elles excluent les Réclamations garanties, les Réclamations de la Couronne, les engagements courants visés au paragraphe 3.1. de la Proposition et les Réclamations privilégiées.
- 1.21. « **Réclamations Subséquentes** » : désigne les réclamations à l'égard des marchandises livrées, biens fournis, services rendus ou d'autres contreparties données à compter de la date du dépôt de l'Avis d'intention, devant être payées par la Débitrice dans le cours normal des affaires et selon les modalités d'usage dans le commerce ou conformément aux arrangements conclus par la Débitrice.
- 1.22. « **Syndic** » : désigne **RICHTER GROUPE CONSEIL INC.**, *ès qualités* de syndic agissant *in re* : la Proposition de **Art de vivre fabrication inc.**

- 1.23. « **Tribunal** » : désigne la Cour supérieure du Québec, siégeant en matière de faillite pour le district de Montréal.

2. RÈGLEMENT DU CRÉANCIER GARANTI

- 2.1. Aucune Proposition n'est faite à l'égard des Créanciers Garantis qui seront traités en conformité avec les sûretés à ce jour consenties par la Débitrice, selon les droits que leur accorde la Loi, compte tenu des dispositions contenues dans chacun des contrats et selon les ententes intervenues ou à intervenir entre les parties.

3. CRÉDITS-BAILLEURS ET DÉTENTEURS DE RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ

- 3.1. Aucune Proposition n'est faite à l'égard des crédits bailleurs et détenteurs de réserves de propriété. La Débitrice tentera d'en arriver à des ententes avec ses Créanciers, à défaut de quoi les ententes intervenues dans le passé subsisteront si elles n'ont pas été résiliées avant l'approbation de la Proposition.

4. RÈGLEMENT DES CRÉANCIERS NON GARANTIS

- 4.1. **Engagements courants** : Les engagements de la Personne Insolvable à l'égard de biens fournis, de services rendus ou d'autres contreparties données à la Personne Insolvable après la Date du dépôt, seront payés en totalité par la Personne Insolvable dans le cours normal des affaires dans le respect de ses engagements, et selon les conditions prévalant dans le marché, sans excéder la juste valeur marchande de ces biens et services.
- 4.2. **Réclamations de la Couronne** : Les Réclamations de la Couronne seront payées en totalité avec les intérêts et pénalités y afférents en vertu des lois, règlements et décrets applicables, dans les trente (30) jours de l'Approbation.
- 4.3. **Réclamations des Employés** : Les Réclamations des Employés seront payées en totalité dans les trente (30) jours de l'Approbation.
- 4.4. **Réclamations privilégiées** : Les Réclamations privilégiées seront payées en totalité, en priorité sur toutes les réclamations ordinaires dans les trente (30) jours de l'Approbation.
- 4.5. **Honoraires et frais de la Proposition** : Les honoraires et les frais de la Proposition seront payés par la Débitrice à même les liquidités actuelles.
- 4.6. **Réclamations ordinaires** : Pour le paiement des créances dues et non mentionnées précédemment, les sommes suivantes seront versées en règlement complet et final sans intérêts ni pénalités :



4.6.1. Dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'Approbation, la Débitrice remettra au syndic une somme de **soixante cinq mille dollars (65 000 \$)**, moins les paiements mentionnés à 4.2, 4.3, 4.4.

4.6.2. Le syndic procédera par la suite à la distribution aux Créanciers Non Garantis comme suit :

4.6.2.1. Pour le premier 500 \$ de créances, le paiement en entier à même la somme mentionnée à 4.6.1.

4.6.2.2. Pour la portion de créance excédant 500 \$, un partage au prorata de la somme prévue au paragraphe 4.6.1., moins le montant nécessaire pour faire le versement prévu à 4.6.2.1.

5. AUTRES DISPOSITIONS

5.1. Réclamations contre les administrateurs : L'acceptation de la Proposition par les créanciers tiendra lieu de quittance quant à toutes réclamations contre les administrateurs dont ils peuvent être responsables selon les critères de l'article 50 (13) de la Loi.

5.2. Traitements préférentiels et opérations sous-évaluées : Conditionnellement à l'Approbation, les recours prévus aux articles 95 à 101 de la Loi (traitements préférentiels, opérations sous-évaluées, dividendes et rachat d'actions) ne s'appliqueront pas, le tout conformément à la section 101.1 de la Loi.

5.3. Réclamations des parties liées :

5.3.1. Conditionnellement à l'Approbation, Dans un jardin Canada inc., Dans un jardin inc., 153319 Canada inc. et Investissements Sylpama Ltée, de façon irrévocable et inconditionnelle :

5.3.1.1. Renonce à tout droit de prouver la totalité ou une portion de la Réclamation des parties liées comme Réclamation Ordinaire aux termes de la Proposition; et

5.3.1.2. La Réclamation des parties liées sera subordonnée et reportée et ne donneront droit à aucun paiement de la Débitrice en capital ou en intérêts tant que tous les dividendes n'auront pas été versés intégralement aux créanciers chirographaires de la manière indiquée dans la Proposition.

5.4. Nomination d'inspecteurs : La Personne Insolvable accepte la formation d'un bureau des inspecteurs d'au plus trois (3) personnes, à être nommées par les Créanciers lors de l'assemblée générale des créanciers convoquée pour considérer la Proposition.

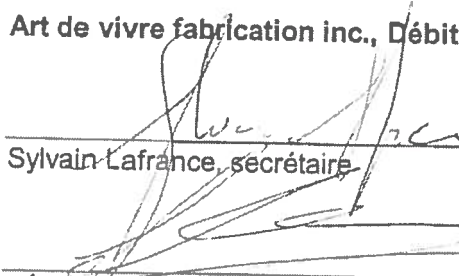
Les pouvoirs du bureau des inspecteurs, prévus aux présentes, seront limités à ce qui suit :

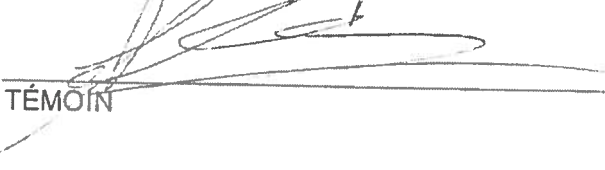
- a) Conseiller le Syndic dans le cadre de l'administration de la Proposition;
- b) Renoncer à tout défaut dans l'exécution de la Proposition;
- c) Confirmer que la Débitrice a satisfait à tous les termes et conditions de la Proposition; et
- d) Autoriser le report de tout dividende prévu au paragraphe 4.6 de la Proposition, en totalité ou en partie.

Les inspecteurs exerceront leurs pouvoirs tant que le syndic n'aura pas émis le certificat d'exécution intégrale de la Proposition, conformément à l'article 65.3. de la Loi.

DATÉ À MONTRÉAL, ce 1^{er} jour de février 2019

Art de vivre fabrication inc., Débitrice


Sylvain Lafrance, secrétaire


TÉMOIN

ANNEXE A

Liste d'envoi aux créanciers

dans l'affaire de la proposition de
Art de vivre fabrication inc.
dans la ville de Montréal
dans la province de Québec

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse
Directeur	Sylvain Lafrance		670 rue des Châtaigniers Boucherville QC J4B 8S2
Tribunal	Cour Supérieure - Montréal	Ministre des Finances	Palais de justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame E., bur. 1.140 Montréal QC H2Y 1B6
Garanti	INVESTISSEMENT SYLPAMA LTÉE		8501 BOUL. RAY LAWSON MONTREAL QC H1J 1K6
Non-garanti	ABA PACKAGING CORPORATION		740 BLUE POINT ROAD HOLTSVILLE NY 11742 USA
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		CENTRE D'ARRIVAGE REGIONAL EN INSOLVABILITE 11-25 RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES QC G9A 2G4
	AGILEX FLAVORS & FRAGRANCES INC.		140 CENTENNIAL AVENUE PISCATAWAY NJ 18854 USA
	ALDIVIA		1700 BROADWAY - FLOOR 23 NEW YORK NY 10019 USA
	ALIKSIR INC		1040, CHEMIN DU ROY GRONDINES QC G0A1W0
	ALIMENTATION SUNBEC FOOD INC.		2790 AVE JACQUES BUREAU LAVAL QC H7P6B3
	ALPHARMCO LTÉE		3400, BOUL LOSCH, LOCAL 24 ST-HUBERT QC J3Y5T6
	AMERICAN INTERNATIONAL CHEMICAL		135 NEWBURY FRAMINGHAM MA 11701 USA
	ANDICOR SPECIALITY CHEMICALS		590 ABILENE DRIVE MISSISSAUGA ON L5T2T4
	ATELIER D'USINAGE ST-JACQUES		1206 VOLTA BOUCHERVILLE QC J4B7A2
	ATELIER LA CIRE-CONSTANCE		4 PAUL-RENÉ TREMBLAY BAIE ST-PAUL QC G3Z3E4
	AZELIS		1570 AMPERE, SUITE 106 Boucherville QC J4B 7L4
	BDO CANADA S.R.L./S.E.N.C.R.L./LLP		200-1000, RUE DE LA GAUCHETIÈRE O. MONTREAL QC H3B4W5
	BELL FLAVORS AND FRAGRANCES		3800 H ISABELLE BROSSARD QC J4Y2R3
	BIOCOGENT INC		25 HEALTH SCIENCES DRIVES STONY BROOK NY 11790 USA
	BIODROGA NEUTRACEUTICALS INC		301, JOSEPH-CARRIER VAUDREUIL QC J7V5V5
	BRENNTAG CANADA INC.		43, JUTLAND ROAD TORONTO ON M8Z2G6
	CAMBRIAN SOLUTIONS INC		300-627 LYONS LANE OAKVILLE ON L6J5Z7
	CARQUEST PIÈCES D'AUTO		1670 RUE EIFFEL SUITE 100 Boucherville QC J4B 5Y1

Liste d'envoi aux créanciers

dans l'affaire de la proposition de
Art de vivre fabrication inc.
dans la ville de Montréal
dans la province de Québec

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse
Non-garanti	CENTRE DE RENOVATION BOUCHERVILLE INC CMIPQ		585 DE TOURAINE BOUCHERVILLE QC J4B5E4 1665, RUE STE-CATHERINE O. 3E ETAGE MONTRÉAL QC H3H1L9
	CORPORATION NOVOTASTE INC.		1501, BOUL ST-REGIS DOLLARD-DES-ORMEAUX QC H9B3H7
	COVERPLA INC		10-34 44TH DR - 2FL LONG ISLAND CITY NY 10010 USA
	CRODA CANADA LTD		1000-1700 LANGSTAFF VAUGHAN ON L4K3S3
	CUSTOM ESSENCE		53 VERONICA AVENUE SOMERSET NJ 18873 USA
	DANS UN JARDINS CANADA INC.		8501 BOULEVARD RAY-LAWSON ANJOU QC H1J1K6
	DEBRO CHEMICALS INC		11 AUTOMATIC ROAD BRAMPTON ON L6S4K6
	DEMERS QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE		2166 RUE MARIE-VICTORIN LONGUEUIL QC J4G1A9
	DEMPSEY CORPORATION		47, DAVIES AVENUE TORONTO ON M4M2A9
	DOMAINE D'ARGEVILE		BP 402 06254 MOUGINS CEDEX FR
	DS PRODUCT SERVICE CO., LIMITED		XUEFU ROAD 88#, YINZHOU DIST NINGBO CITY ZHEJIANG STATE 330200 CHN
	EQUIPEMENT D'EMBALLAGE		6055 CH ST-FRANCOIS ST-LAURENT QC H4S1B6
	EUROFRET CANADA INC.		1140 BOUL. MICHELE-BOHEC BLAINVILLE QC J7C5N5
	EXPRESSIONS PARFUMÉES		136, CHEMIN DE ST-MARC LE PLAN DE GRASSE GR 6130 FRANCE
	FARINEX		3780 LA VÉRENDRYE BOISBRIAND QC J7H1R5
	FEDERAL EXPRESS		P.O. BOX 4626 TORONTO STATION A TORONTO ON M5W5B4
	FORMULES D'AFFAIRE RIVE-SUD		1235 RUE GAY-LUSSAC Boucherville QC J4B 7K1
	FRUITOMED INC		868, CHEMIN MONT-GRANIT EST THETFORD MINES QC G6G5R7
	GATTE FOSSE CANADA INC.		580-ATTWELL DRIVE TORONTO ON M9W5Z5
	GREENFIELD GLOBAL INC		98, WALKER DRIVE BRAMPTON ON L6T4H6
	GROUPE SÉCURITÉ SPEEDEX 007		222 - 211-8 BOUL BRIEN REPENTIGNY QC J6A0A4
	HI-TECH SEALS		20 - 1450 RUE NOBEL BOUCHERVILLE QC J4B5H3
	ICONEX (CANADA) INC		PO BOX 99220, STN A TORONTO ON M5W0J6

Liste d'envoi aux créanciers

dans l'affaire de la proposition de
Art de vivre fabrication inc.
dans la ville de Montréal
dans la province de Québec

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse
Non-garanti	IMCD CANADA LIMITEE		1660 BOULEVARD HYMUS DORVAL QC H9P2N6
	IMPRIMERIE STE-JULIE INC.		1851 NOBEL SAINTE-JULIE QC J3E1Z6
	INTAROME FRAGRANCE & FLAVOR CORP		370 CHESNUT STREET NORWOOD NJ 17648 USA
	INVESTISSEMENT SYLPAMA LTÉE		8501 BOUL. RAY LAWSON MONTREAL QC H1J 1K6
	J & E. SOZIO INC.		19 PROGRESS STREET EDISON NJ 08820-1102 USA
	JOLICOEUR		4132 PARTHENAIS MONTREAL QC H2K3T9
	LABORATOIRE SOL-LABO INC		A/S MATHIEU DIONNE 4170 RUE NANCY TERREBONNE QC J6X0B3
	LE GROUPE WSX		120 - 400, BOUL. ST-MARTIN O. LAVAL QC H7M3Y8
	LES CONTENANTS JOS LEBEL		134 - 5695 BOUL DES GRANDES PRAIRIES ST LEONARD QC H1R1B3
	LES EMBALLAGES CARROUSEL INC.		1401 RUE AMPERE BOUCHERVILLE QC J4B5Z5
	LES EQUIPEMENTS MONTEREGIE INC		8601 RUE SAMUEL-HATT CHAMBLY QC J3L6V4
	LES LABORATOIRES BIO FOREXTRA INC		201 RUE MONSEIGNEUR BOURGET LEVIS QC G6V6Z3
	LIVINGSTON INTERNATIONAL		300 - 6700 COTE DE LIESSE ST-LAURENT QC H4T2B5
	LUCAS MEYER COSMETICS		PLACE DE LA CITE 900 - 2600 BOUL LAURIER QUEBEC QC G1V4W2
	M&H PLASTICS		485 BROOKS ROAD WINCHESTER VA 22603 USA
	MARKEM-IMAJE M9067		C. P. 11792 DEPT 24 SUCC CENTRE-VILLE MONTREAL QC H3C0C6
	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC		C.P. 4000 SUCCURSALE DESJARDINS MONTREAL QC H5B1A5
	MMP INC.		3470 SOUTH CLINTON AVE. SOUTH PLAINFIELD NJ 17080 USA
	MNK RECHERCHES INC.		252 - 10345, PAPINEAU MONTREAL QC H2B2A3
	MOTAIR		3158 BOUL INDUSTRIEL LAVAL QC H7L4P7
	MX GROUP HOLDINGS LIMITED		XIANGSHUIHE INDUS DIS HUIYANG HUISHOU, GUANGDONG - - CHINA
	NAVADA		675, RUE HÉRELLE LONGUEUIL QC J4G2M8
	NUTRISCIENCE INNOVATION LLC		2450 RESERVOIR AVENUE TRUMBULL CT 16611 USA
	ORKIN CANADA		650 BOUL INDUSTRIEL , UNIT 102 BLAINVILLE QC J7C5Y7

Liste d'envoi aux créanciers

dans l'affaire de la proposition de
Art de vivre fabrication inc.
dans la ville de Montréal
dans la province de Québec

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse
Non-garanti	OVERSEAS EXPRESS CONSOLIDATORS INC. PACHEM DISTRIBUTION		725,MONTÉE-DE-LIESSE MONTRÉAL QC H4T1P5 1800 BOUL. MICHELIN LAVAL QC H7L4R3
	PERC ESSENTIALS		9 OGLEVIE DRIVE WHITBY ON L1R2Y4
	PLASTUBE INC		590 SIMMONS SUD GRANBY QC J2J1E1
	PRODULITH INC		1439 GRAHAM BELL BOUCHERVILLE QC J4B6A1
	RAINBOW PACVKAGING CO., LTD		A9 BUIL, GANGTOU VILLAGE BUJI TOWN, LONGGANT DIST 518129, SHENZEN, GUANGDOUG CHN
	RCI ENVIRONNEMENT INC.		9501 BOUL. RAY LAWSON ANJOU QC H1J1L4
	ROBERTET FRAGRANCES INC.		400 INTERNATIONAL DRIVE MOUNT OLIVE NJ 17828 USA
	RONA INC.	DIANE TASSÉ	CP 1002 BOUCHERVILLE QC J4B 8H7
	S3R		229 - 43 BOUL SAMSON LAVAL QC H7X3R8
	SCENTS ALIVE		300 NORTH RIVERMEDE ROAD VAUGAH ON L4K3N6
	SEDNA INTERNATIONAL		5435 J A BOMBARDIER ST HUBERT QC J3Z1G4
	SERVICEAU		925, 12E AVENUE LAVAL QC H7R4N3
	SERVI-PAK		112 LEACOCK MONTRÉAL QC H9R1H1
	SHENZHEN FORTUNE PRINTING CO. LTD		2/F OF 423 BUILDING, BAGUALING INDUSTRIAL ZONE, FUTIAN DIST. SHENZHEN CITY, GUANGDONG, PRO CHN
	TECHNICAPS PACKAGING		RUE DE ST-MICHEL BP 06 THORIGNÉ SUR DUÉ 72160 FR
	TENAQUIP LTD		22555 AUT TRANSCANADIENNE SENNEVILLE QC H9X3L7
	TWINCRAFT INC		2 TIGAN STREET WINOOSKI VT 15404 USA
	ULINE CANADA CORPORATION		BOX 3500 RPO STREETSVILLE MISSISSAUGA ON L5M0S8
	V. MANE FILS		620 ROUTE DE GRASSE LE-BAR-SUR-LOUP 6620 FRANCE
	VETROELITE SPA		220 - 6455 RUE DORIS LUSSIER BOISBRIAND QC J7H0E8
	VIVACHEM INC		2572 BOUL D-JOHNSON, 2IEME ETAGE LAVAL QC H7T2R3

Liste d'envoi aux créanciers

dans l'affaire de la proposition de
Art de vivre fabrication inc.
dans la ville de Montréal
dans la province de Québec

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse
Non-garanti	XUZHOU DAS PACKING SOLUTIONS CO., LTD		JINSHANQIAO ECONOMIC DÉV ZONE XUZHOU CITY JIANGSU PROVINCE CHN
	YUHUAN XINHUA PLASTIC FACTORY		THE PACKAGING OF YUHUAN INDUSTRIAL ZONE ZHEJIANG 317608 CHN
	YUYAO CITY JINMEIJIN		TIANHUA VILLAGE, LANGXIAN STREET YUYAO, ZHEJIANG CHN
	ZHEJIANG B.I. IMP. & EXP. CO LTD.		4TH FLKOR, TOWER C, JIAN QIAO GONG SHE RD, WEST LAKE DIS, HANGZHOU, ZHE 310030 CHN
	ZHONGSHAN WEIZHAO PLASTIC MFG. CO., LTD.		TONGLE INDUSTRIAL ZONE, DONGFENG TOWN ZHONGSHAN, GUANGDONG CHN

ANNEXE B

Art de vivre fabrication inc. - Liste de poste des envois supplémentaires

AGENCE DU REVENU DU CANADA
CENTRE D'ARRIVAGE REGIONAL EN
INSOLVABILITE
25, RUE DES FORGES, BUREAU 111
TROIS-RIVIERES QC G9A 2G4

EDC-EXPORT DEVELOPMENT
CANADA
151 O'CONNOR
OTTAWA ON K1A 1K3

HYDRO-QUÉBEC
BUREAU DU RECOUVREMENT
140, CRÉMAZIE O., 1ER ÉTAGE
MONTRÉAL QC H2P 1C3

REVENU QUÉBEC
DIRECTION PRINCIPALE DU
RECOUVREMENT DE MONTRÉAL
1600 RENÉ-LÉVESQUE OUEST-3^e ÉTAGE
SECTEUR R23-CPF
MONTRÉAL QC H3H 2V2

CNESST (COMMISSION DES NORMES, DE
L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ
DU TRAVAIL)
COMPLEXE DESJARDINS, 5 BASILAIRE 1
CENTRE, LOCAL A-12 CASE POSTALE 3,
SUCC. DESJARDINS
MONTRÉAL QC H5B 1H1

EULER HERMES
1155 RENÉ-LÉVESQUE O.
BUREAU 2810
MONTRÉAL QC H3B 2L2

HYDRO-QUÉBEC
C.P. 11022, SUCC. CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 4V6

DUN & BRADSTREET
930-393 ST-JACQUES
MONTREAL QC H2Y 1N9

ÉNERGIR
1717, RUE DU HAVRE
MONTRÉAL QC H2K 2X3

REVENU QUÉBEC
DIRECTION PRINCIPALE DU
RECOUVREMENT DE LA CAPITALE-
NATIONALE
1265 BOUL CHAREST O. - SECTEUR C65-6I
QUÉBEC QC G1N 4V5

ANNEXE C

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-055597-187
No dossier: 41-2445006

FORMULAIRE 01.1

Identification générale de l'expéditeur pour copies de tous formulaires prescrits
envoyés au(x) créancier(s) par voie électronique

dans l'affaire de la proposition de
Art de vivre fabrication inc.
dans la ville de Montréal
dans la province de Québec

Daté le 8 février 2019, à Montréal en la province de Québec.

Personne responsable (expéditeur) : Benoit Gingues, CPA, CA, CIRP, SAI
(Syndic)

Dénomination sociale: Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc

Adresse : 1981 avenue McGill College, 11th floor
Montréal QC H3A 0G6

Téléphone : (514) 934-3400

Télécopieur : (514) 934-8603

Courriel : reclamations@richter.ca

AVIS

Veuillez prendre note que la personne susmentionnée est tenue de conserver la copie originale signée du
présent document dans les dossiers officiels de la présente procédure.

District of: Quebec
Division No. 01 - Montréal
Court No. 500-11-055597-187
Estate No. 41-2445006

FORM 01.1

General Sender Identification for: Copies of all Prescribed Forms
Sent to Creditor(s) Electronically

In the matter of the Proposal of
Art de vivre fabrication inc.
in the city of Montreal
in the Province of Quebec

Dated at the City of Montréal in the Province of Quebec, this 8th day of February 2019.

Responsible Individual (Sender): Benoit Gingues, CPA, CA, CIRP, SAI
(Trustee)

Corporate Name : Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc

Address: 1981 avenue McGill College, 11th floor
Montréal QC H3A 0G6

Telephone: (514) 934-3400

Fax: (514) 934-8603

E-mail: reclamations@richter.ca

NOTICE

Please be advised that the above-noted individual is required to retain the signed original
of the document as part of the official records of this proceeding.

Liste des envois supplémentaires par courriel
dans l'affaire de la proposition de Art de vivre fabrication inc.

[illegible]

ANNEXE D



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Mise à jour du dossier - confirmation de la mise à jour

Bienvenue, Carol O'Donnell | [Préférences](#) | [Service d'assistance](#) | [Instructions](#) | [Sortie](#)

Information sur le dossier

Les dossiers suivants ont été mis à jour :

- **Numéro de dossier** : 41-2445006
- **Nom du dossier** : Art de vivre fabrication inc

Document(s) déposé(s)

Les documents suivants ont été déposés avec succès :

- Avis de la proposition aux créanciers et avis d'audition

Référence

- Le numéro de référence de cette transaction est : **15401054.**
- Déposé par Carol O'Donnell.
- 2019-02-08 15:12 HNE

[Déposer un autre document relatif à ce dossier](#)

Si vous souhaitez déposer un document relatif à un autre dossier, appuyez sur le lien **Mise à jour** à partir de la barre de navigation du menu de gauche.

Date de modification : 2018-09-28

CANADA

Province de Québec

District de : Québec

No division : 01-Montréal

No cour : 500-11-055597-187

No dossier : 41-2445006

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre commerciale)

Loi sur la faillite et l'insolvabilité

**Avis de la proposition aux créanciers et
Avis d'audition de la demande d'approbation par le tribunal d'une proposition
(article 51 et alinéa 58(b) de la Loi)**

**dans l'affaire de la Proposition de
Art de vivre fabrication Inc.
dans la ville de Montréal
en la province de Québec**

Avis est donné que Art de vivre fabrication Inc. de la ville de Montréal dans la province de Québec, a déposé une Proposition entre nos mains, en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Une copie des documents suivants est affichée sur le site internet de Richter Groupe Conseil Inc., à (www.richter.ca), l'adresse suivante : <https://www.richter.ca/fr/insolvencycase/art-de-vivre-fabrication-inc>.

- État succinct de son actif et de son passif;
- Liste des créanciers visés par la Proposition et dont les réclamations se chiffrent à 250 \$ ou plus;
- Rapport du syndic sur la situation financière de la débitrice et sur la Proposition;
- Proposition; et
- Formulaires de preuve de réclamation, de votation et de procuration.

Une assemblée générale des créanciers sera tenue le 20 février 2019, à 11h00, au bureau du Richter Groupe Conseil Inc., 1981 avenue McGill College, 11^e étage, Montréal, QC, H3A 0G6.

Les créanciers ou toute catégorie de créanciers ayant droit de voter à l'assemblée peuvent, au moyen d'une résolution, accepter la Proposition, telle que formulée ou telle que modifiée à l'assemblée. Si la Proposition est ainsi acceptée et si elle est approuvée par le tribunal, elle deviendra obligatoire pour tous les créanciers ou pour la catégorie de créanciers visés.

Avis est donné que, si la Proposition est acceptée à l'assemblée générale des créanciers, une demande sera faite au tribunal, Cour Supérieure du Québec – Montréal, 1, rue Notre-Dame E., salle 16.10, Montréal, QC, H2Y 1B6, le 26 février 2019, à 8h45, en vue de faire approuver la Proposition de Art de vivre fabrication Inc.

Les preuves de réclamation, procurations et formulaires de votation dont l'usage est projeté à l'assemblée doivent nous être remis au préalable.

Daté le 8 février, 2019, à Montréal en la province de Québec.

Richter Groupe Conseil Inc.
Syndic autorisé en insolvabilité agissant *in re* la Proposition de
Art de vivre fabrication Inc.


Benoît Gingras, CPA, CA, CIRP, SAI

T. 514.934.3400
F. 514.934.8603
reclamations@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
1981 McGill College
Montréal, QC H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto

(English – over)

RICHTER

CANADA
Province of Quebec
District of: Quebec
Division No.: 01-Montréal
Court No.: 500-11-055597-187
Estate No.: 41-2445006

SUPERIOR COURT
(Commercial Division)
Bankruptcy and Insolvency Act

**Notice of Proposal to Creditors and
Notice of Hearing of Application for Court Approval of Proposal**
(Section 51 and Paragraph 58(b) of the Act)

**In the matter of the Proposal of
Art de vivre fabrication Inc.
in the city of Montreal
in the Province of Quebec**

Take notice that Art de vivre fabrication Inc. of the city of Montreal in the Province of Quebec has lodged with us a Proposal under the Bankruptcy and Insolvency Act.

A copy of the following documents is posted on Richter Advisory Group Inc.'s website (www.richter.ca), at the following address: <https://www.richter.ca/insolvencycase/art-de-vivre-fabrication-inc/>

- Condensed statement of the debtor's assets and liabilities;
- List of the creditors affected by the Proposal and whose claims amount to \$250 or more;
- Report of the Trustee on the financial situation of the Debtor and on the Proposal;
- Proposal; and
- Proof of claim, voting and proxy form.

A general meeting of the creditors will be held at Richter Advisory Group Inc., on February 20, 2019, at 11:00 AM, 1981 McGill College avenue, 11th Floor, Montréal QC H3A 0G6.

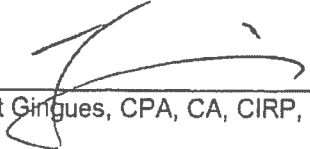
The creditors or any class of creditors qualified to vote at the meeting may, by resolution, accept the Proposal either as made or as altered or modified at the meeting. If so accepted, and if approved by the court, the Proposal is binding on all the creditors or the class of creditors affected.

Take notice that, if the Proposal is accepted by the creditors, an application will be made to the court, Superior Court of Québec - Montréal, 1, Notre-Dame Street E., Room 16.10, Montréal, QC, H2Y 1B6, on February 26, 2019 at 8:45 AM, to approve the Proposal of Art de vivre fabrication Inc.

Proofs of claim, proxies and voting letters intended to be used at the meeting must be lodged with us prior to the commencement of the meeting.

Dated at Montréal in the Province of Québec, February 8, 2019.

Richter Advisory Group Inc.
Licensed Insolvency Trustee acting *in re* the Proposal of
Art de vivre fabrication Inc.


Benoît Gingues, CPA, CA, CIRP, LIT

T. 514.934.3400
F. 514.934.8603
claims@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
1981 McGill College
Montréal, QC H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto

(français – recto)

B1

RICHTER

CANADA
Province de Québec
District de : Québec
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-055597-187
No dossier : 41-2445006

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)
Loi sur la faillite et l'insolvabilité

**Avis de la proposition aux créanciers et
Avis d'audition de la demande d'approbation par le tribunal d'une proposition
(article 51 et alinéa 58(b) de la Loi)**

**dans l'affaire de la Proposition de
Art de vivre fabrication Inc.
dans la ville de Montréal
en la province de Québec**

Avis est donné que Art de vivre fabrication Inc. de la ville de Montréal dans la province de Québec, a déposé une Proposition entre nos mains, en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Une copie des documents suivants est affichée sur le site internet de Richter Groupe Conseil Inc., à (www.richter.ca), l'adresse suivante : <https://www.richter.ca/fr/insolvencycase/art-de-vivre-fabrication-inc>.

- État succinct de son actif et de son passif;
- Liste des créanciers visés par la Proposition et dont les réclamations se chiffrent à 250 \$ ou plus;
- Rapport du syndic sur la situation financière de la débitrice et sur la Proposition;
- Proposition; et
- Formulaires de preuve de réclamation, de votation et de procuration.

Une assemblée générale des créanciers sera tenue le 20 février 2019, à 11h00, au bureau du Richter Groupe Conseil Inc., 1981 avenue McGill College, 11^e étage, Montréal, QC, H3A 0G6.

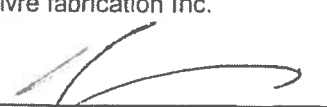
Les créanciers ou toute catégorie de créanciers ayant droit de voter à l'assemblée peuvent, au moyen d'une résolution, accepter la Proposition, telle que formulée ou telle que modifiée à l'assemblée. Si la Proposition est ainsi acceptée et si elle est approuvée par le tribunal, elle deviendra obligatoire pour tous les créanciers ou pour la catégorie de créanciers visés.

Avis est donné que, si la Proposition est acceptée à l'assemblée générale des créanciers, une demande sera faite au tribunal, Cour Supérieure du Québec – Montréal, 1, rue Notre-Dame E., salle 16.10, Montréal, QC, H2Y 1B6, le 26 février 2019, à 8h45, en vue de faire approuver la Proposition de Art de vivre fabrication Inc.

Les preuves de réclamation, procurations et formulaires de votation dont l'usage est projeté à l'assemblée doivent nous être remis au préalable.

Daté le 8 février, 2019, à Montréal en la province de Québec.

Richter Groupe Conseil Inc.
Syndic autorisé en insolvabilité agissant *in re* la Proposition de
Art de vivre fabrication Inc.


Benoît Gingues, CPA, CA, CIRP, SAI

T. 514.934.3400
F. 514.934.8608
reclamations@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
1981 McGill College
Montréal, QC H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto

(English – over)

RICHTER

CANADA
Province of Quebec
District of: Quebec
Division No.: 01-Montréal
Court No.: 500-11-055597-187
Estate No.: 41-2445006

SUPERIOR COURT
(Commercial Division)
Bankruptcy and Insolvency Act

**Notice of Proposal to Creditors and
Notice of Hearing of Application for Court Approval of Proposal**
(Section 51 and Paragraph 58(b) of the Act)

**In the matter of the Proposal of
Art de vivre fabrication Inc.
in the city of Montreal
in the Province of Quebec**

Take notice that Art de vivre fabrication Inc. of the city of Montreal in the Province of Quebec has lodged with us a Proposal under the Bankruptcy and Insolvency Act.

A copy of the following documents is posted on Richter Advisory Group Inc.'s website (www.richter.ca), at the following address: <https://www.richter.ca/insolvencycase/art-de-vivre-fabrication-inc/>

- Condensed statement of the debtor's assets and liabilities;
- List of the creditors affected by the Proposal and whose claims amount to \$250 or more;
- Report of the Trustee on the financial situation of the Debtor and on the Proposal;
- Proposal; and
- Proof of claim, voting and proxy form.

A general meeting of the creditors will be held at Richter Advisory Group Inc., on February 20, 2019, at 11:00 AM, 1981 McGill College avenue, 11th Floor, Montréal QC H3A 0G6.

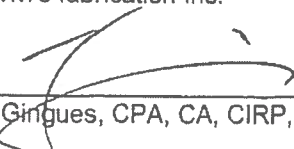
The creditors or any class of creditors qualified to vote at the meeting may, by resolution, accept the Proposal either as made or as altered or modified at the meeting. If so accepted, and if approved by the court, the Proposal is binding on all the creditors or the class of creditors affected.

Take notice that, if the Proposal is accepted by the creditors, an application will be made to the court, Superior Court of Québec - Montréal, 1, Notre-Dame Street E., Room 16.10, Montréal, QC, H2Y 1B6, on February 26, 2019 at 8:45 AM, to approve the Proposal of Art de vivre fabrication Inc.

Proofs of claim, proxies and voting letters intended to be used at the meeting must be lodged with us prior to the commencement of the meeting.

Dated at Montréal in the Province of Québec, February 8, 2019.

Richter Advisory Group Inc.
Licensed Insolvency Trustee acting *in re* the Proposal of
Art de vivre fabrication Inc.


Benoît Gingues, CPA, CA, CIRP, LIT

T. 514.934.3400
F. 514.934.8603
claims@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
1981 McGill College
Montréal, QC H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto

(français – recto)

B2

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-055597-187
No dossier: 41-2445006

☒ original ☐ modifié

-- FORMULAIRE 78 --
Bilan - proposition déposée par une entité
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi

dans l'affaire de la proposition de
Art de vivre fabrication inc.
dans la ville de Montréal
dans la province de Québec

Au débiteur :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation des affaires de Art de vivre fabrication inc. à la date du dépôt de votre proposition le 31 janvier 2019. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	2,201,536.05
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B"	7,307,903.00
Créanciers non garantis total.	9,509,439.05
2. Créanciers garantis: voir liste B	652,097.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D)pouvant être réclamées pour une somme de.	0.00
Total du passif	10,161,536.05
Surplus	NIL

ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Inventaire	0.00
2. Aménagements	0.00
3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
Bonnes	0.00
Douteuses	0.00
Mauvaises	569,398.52
Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0.00
4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F	0.00
5. Dépôts en institutions financières	622,097.00
6. Espèces	0.00
7. Bétail	0.00
8. Machines, outillage et installation	30,000.00
9. Immeubles et biens réels: voir liste G	0.00
10. Ameublement	0.00
11. REER, FERR, Assurances-vie etc	0.00
12. Valeurs mobilières(actions, obligations, débiteures etc.	0.00
13. Droits en vertu de testaments	0.00
14. Véhicules	0.00
15. Autres biens: voir liste H	0.00
Si le débiteur est une personne morale, ajoutez :	
Montant du capital souscrit	700,685.00
Montant du capital payé	700,685.00
Solde souscrit et impayé	0.00
Estimation du solde qui peut être réalisé	0.00
Total de l'actif	652,097.00
Déficit	9,509,439.05

Je, Sylvain Lafrance, de Boucherville en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier des affaires de Art de vivre fabrication inc. en ce 31 janvier 2019, et indiquent au complet tous les biens de quelque nature qu'ils soient, en la possession de Art de vivre fabrication inc. et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
devant moi le 1 février 2019, à Montréal en la province de Québec.

Sylvain Lafrance 2019

Sylvain Lafrance
Sylvain Lafrance

District of: Quebec
 Division No. 01 - Montréal
 Court No. 500-11-055597-187
 Estate No. 41-2445006

☒ Original ☐ Amended

Form 78

Statement of Affairs (Business Proposal) made by an entity
 (Subsection 49(2) and Paragraph 158(d) of the Act / Subsections 50(2) and 62(1) of the Act)

In the matter of the Proposal of
 Art de vivre fabrication Inc.
 in the city of Montreal
 in the Province of Quebec

To the debtor:

You are required to carefully and accurately complete this form and the applicable attachments showing the state of Art de vivre fabrication Inc.'s affairs on the date of the filing of the proposal, on the 31st day of January 2019. When completed, this form and the applicable attachments will constitute the Statement of Affairs and must be verified by oath or solemn declaration.

LIABILITIES (as stated and estimated by the officer)		ASSETS (as stated and estimated by the officer)	
1. Unsecured creditors as per list "A"	2,201,536.05	1. Inventory	0.00
Balance of secured claims as per list "B"	7,307,903.00	2. Trade fixtures, etc.	0.00
Total unsecured creditors	9,509,439.05	3. Accounts receivable and other receivables, as per list "E"	
2. Secured creditors as per list "B"	652,097.00	Good	0.00
3. Preferred creditors as per list "C"	0.00	Doubtful	0.00
4. Contingent, trust claims or other liabilities as per list "D"	0.00	Bad	569,398.52
estimated to be reclaimable for		Estimated to produce	0.00
Total liabilities	10,161,536.05	4. Bills of exchange, promissory note, etc., as per list "F"	0.00
Surplus	NIL	5. Deposits in financial institutions	622,097.00
		6. Cash	0.00
		7. Livestock	0.00
		8. Machinery, equipment and plant	30,000.00
		9. Real property or immovable as per list "G"	0.00
		10. Furniture	0.00
		11. RRSPs, RRIAs, life insurance, etc.	0.00
		12. Securities (shares, bonds, debentures, etc.)	0.00
		13. Interests under wills	0.00
		14. Vehicles	0.00
		15. Other property, as per list "H"	0.00
		If debtor is a corporation, add:	
		Amount of subscribed capital	700,685.00
		Amount paid on capital	700,685.00
		Balance subscribed and unpaid	0.00
		Estimated to produce	0.00
		Total assets	652,097.00
		Deficiency	9,509,439.05

I, Sylvain Lafrance, of the City of Boucherville in the Province of Quebec, do swear (or solemnly declare) that this statement and the attached lists are to the best of my knowledge, a full, true and complete statement of Art de vivre fabrication Inc.'s affairs on the 31st day of January 2019 and fully disclose all property of every description that is in my possession or that may devolve on Art de vivre fabrication Inc. in accordance with the Act.

SWORN (or SOLEMNLY DECLARED)

before me at the City of Montréal in the Province of Quebec, on this 1st day of February 2019.

signed

Hélène Thérien, Commissioner of Oaths
 For the Province of Quebec
 Expires March 21, 2021

signed

Sylvain Lafrance

B3

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-055597-187
 No dossier: 41-2445006

FORM 78 – Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	ABA PACKAGING CORPORATION	740 BLUE POINT ROAD HOLTSVILLE NY 11742 USA	6,640.72	0.00	6,640.72
2	AGENCE DU REVENU DU CANADA	CENTRE D'ARRIVAGE REGIONAL EN INSOLVABILITE 1125 RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES QC G9A 2G4	0.00	0.00	0.00
3	AGILEX FLAVORS & FRAGRANCES INC.	140 CENTENNIAL AVENUE PISCATAWAY NJ 18854 USA	1,661.99	0.00	1,661.99
4	ALDIVIA	1700 BROADWAY - FLOOR 23 NEW YORK NY 10019 USA	3,211.17	0.00	3,211.17
5	ALIKSIR INC	1040, CHEMIN DU ROY GRONDINES QC G0A1W0	420.12	0.00	420.12
6	ALIMENTATION SUNBEC FOOD INC.	2790 AVE JACQUES BUREAU LAVAL QC H7P6B3	898.59	0.00	898.59
7	ALPHARMCO LTEE	3400, BOUL LOSCH, LOCAL 24 ST-HUBERT QC J3Y5T6	9,113.96	0.00	9,113.96
8	AMERICAN INTERNATIONAL CHEMICAL	135 NEWBURY FRAMINGHAM MA 11701USA	1,092.27	0.00	1,092.27
9	ANDICOR SPECIALITY CHEMICALS	590 ABILENE DRIVE MISSISSAUGA ON L5T2T4	0.00	0.00	0.00
10	ATELIER D'USINAGE ST-JACQUES	1206 VOLTA BOUCHERVILLE QC J4B7A2	98.88	0.00	98.88
11	ATELIER LA CIRE-CONSTANCE	4 PAUL-RENÉ TREMBLAY BAIE ST-PAUL QC G3Z3E4	23,249.30	0.00	23,249.30
12	AZELIS	1570 AMPERE, SUITE 106 Boucherville QC J4B 7L4	4,726.95	0.00	4,726.95
13	BDO CANADA S.R.L/S E.N.C.R.L/LLP	200-1000, RUE DE LA GAUCHETIÈRE O. MONTREAL QC H3B4W5	7,312.41	0.00	7,312.41
14	BELL FLAVORS AND FRAGRANCES	3800 H ISABELLE BROSSARD QC J4Y2R3	8,847.70	0.00	8,847.70
15	BIOCOGENT INC	25 HEALTH SCIENCES DRIVES STONY BROOK NY 11790 USA	1,326.00	0.00	1,326.00
16	BIODROGA NEUTRACEUTICALS INC	30 JOSEPH-CARRIER VAUDREUIL QC J7V5V5	27,399.49	0.00	27,399.49
17	BRENNTAG CANADA INC.	43, JUTLAND ROAD TORONTO ON M8Z2G6	4,715.80	0.00	4,715.80
18	CAMBRIAN SOLUTIONS INC	300-627 LYONS LANE OAKVILLE ON L6J5Z7	16,285.75	0.00	16,285.75
19	CARQUEST PIECES D'AUTO	1670 RUE EIFFEL SUITE 100 Boucherville QC	6.80	0.00	6.80
20	CENTRE DE RENOVATION BOUCHERVILLE INC	585 DE TOURAINE BOUCHERVILLE QC J4B5E4	700.79	0.00	700.79
21	CMIPQ	1665, RUE STE-CATHERINE O. 3E ETAGE MONTREAL QC H3H1L9	165.28	0.00	165.28
22	CORPORATION NOVOTASTE INC	1501 BOUL ST-REGIS DOLLARD-DES-ORMEAUX QC H9B3H7	11,543.49	0.00	11,543.49

01-fév-2019

Date

Sylvain Lefrance

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-055597-187
 No dossier: 41-2445006

FORM 78 -- Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
23	COVERPLA INC	10-34 44TH DR - 2FL LONG ISLAND CITY NY 10010 USA	5,339.50	0.00	5,339.50
24	CRODA CANADA LTD	1000-1700 LANGSTAFF VAUGHAN ON L4K3S3	0.00	0.00	0.00
25	CUSTOM ESSENCE	53 VERONICA AVENUE SOMERSET NJ 08873 USA	16,810.23	0.00	16,810.23
26	DANS UN JARDINS CANADA INC.	8501BOULEVARD RAY-LAWSON ANJOU QC H1J1K6	1,779,910.03	0.00	1,779,910.03
27	DEBRO CHEMICALS INC	11AUTOMATIC ROAD BRAMPTON ON L6S4K6	11,165.24	0.00	11,165.24
28	DEMERS QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE	2166 RUE MARIE-VICTORIN LONGUEUIL QC J4G1A9	652.29	0.00	652.29
29	DEMPSEY CORPORATION	47, DAVIES AVENUE TORONTO ON M4M2A9	2,894.06	0.00	2,894.06
30	DOMAINE D'ARGEVILLE	BP 402 06254 MOUGINS CEDEX FR	2,380.00	0.00	2,380.00
31	DS PRODUCT SERVICE CO., LIMITED	XUEFU ROAD 88#, YINZHOU DIST NINGBO CITY ZHEJIANG STATE 330200 CHN	0.00	0.00	0.00
32	EQUIPEMENT D'EMBALLAGE	6055 CH ST-FRANCOIS ST-LAURENT QC H4S1B6	496.12	0.00	496.12
33	EUROFRET CANADA INC.	1140 BOUL MICHELE-BOHEC BLAINVILLE QC J7C5N5	7,430.52	0.00	7,430.52
34	EXPRESSIONS PARFUMÉES	136, CHEMIN DE ST-MARC LE PLAN DE GRASSE GR 6130 FRANCE	0.00	0.00	0.00
35	FARINEX	3780 LA VERENDRYE BOISBRIAND QC J7H1R5	2,032.00	0.00	2,032.00
36	FEDERAL EXPRESS	P O. BOX 4626 TORONTO STATION A TORONTO ON M5W5B4	0.00	0.00	0.00
37	FORMULES D'AFFAIRE RIVE-SUD	1235 RUE GAY-LUSSAC Boucherville QC J4B 7K1	351.11	0.00	351.11
38	FRUITOMED INC	868, CHEMIN MONT-GRANIT EST THETFORD MINES QC G6G5R7	1,287.72	0.00	1,287.72
39	GATTE FOSSE CANADA INC.	580-ATTWELL DRIVE TORONTO ON M9W5Z5	0.00	0.00	0.00
40	GREENFIELD GLOBAL INC	98, WALKER DRIVE BRAMPTON ON L6T4H6	2,816.89	0.00	2,816.89
41	GROUPE SÉCURITÉ SPEEDEX 007	222 - 2118 BOUL BRIEN REPENTIGNY QC J6A0A4	481.75	0.00	481.75
42	HI-TECH SEALS	20 - 1450 RUE NOBEL BOUCHERVILLE QC J4B5H3	119.70	0.00	119.70
43	ICONEX (CANADA) INC	PO BOX 99220, STN A TORONTO ON M5W0J6	839.09	0.00	839.09
44	IMCD CANADA LIMITEE	1660 BOULEVARD HYMUS DORVAL QC H9P2N6	10,948.88	0.00	10,948.88

01-fév-2019

Date

Sylvain Lafance

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-055597-187
 No dossier: 41-2445006

FORM 78 -- Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
45	IMPRIMERIE STE-JULIE INC.	1851 NOBEL SAINT-JULIE QC J3E1Z6	58,149.47	0.00	58,149.47
46	INTAROME FRAGRANCE & FLAVOR CORP	370 CHESNUT STREET NORWOOD NJ 17648 USA	3,009.84	0.00	3,009.84
47	INVESTISSEMENT SYLPAMA LTÉE	8501 BOUL RAY LAWSON MONTREAL QC H1J 1K6	0.00	7,307,903.00	7,307,903.00
48	J. & E. SOZIO INC.	19 PROGRESS STREET EDISON NJ 08820-1102 USA	9,052.66	0.00	9,052.66
49	JOLICOEUR	4132 PARTHENAIS MONTREAL QC H2K3T9	4,843.28	0.00	4,843.28
50	LABORATOIRE SOL-LABO INC	A/S MATHIEU DIONNE 4170 RUE NANCY TERREBONNE QC J6X0B3	1,734.25	0.00	1,734.25
51	LE GROUPE WSX	120 - 400, BOUL. ST-MARTIN O. LAVAL QC H7M3Y8	3,573.49	0.00	3,573.49
52	LES CONTENANTS JOS LEBEL	134 - 5695 BOUL DES GRANDES PRAIRIES ST LEONARD QC H1R1B3	569.33	0.00	569.33
53	LES EMBALLAGES CARROUSEL INC.	1401 RUE AMPERE BOUCHERVILLE QC J4B5Z5	8,776.22	0.00	8,776.22
54	LES EQUIPEMENTS MONTEREGIE INC	8601 RUE SAMUEL-HATT CHAMBLY QC J3L6V4	4,948.65	0.00	4,948.65
55	LES LABORATOIRES BIO FOREXTRA INC	201 RUE MONSIEUR BOURGET LEVIS QC G6V6Z3	2,499.56	0.00	2,499.56
56	LIVINGSTON INTERNATIONAL	300 - 6700 COTE DE LIESSE ST-LAURENT QC H4T2B5	1,600.35	0.00	1,600.35
57	LUCAS MEYER COSMETICS	PLACE DE LA CITE 900 - 2600 BOUL LAURIER QUEBEC QC G1V4W2	6,457.00	0.00	6,457.00
58	M&H PLASTICS	485 BROOKS ROAD WINCHESTER VA 22603 USA	4,888.00	0.00	4,888.00
59	MARKEM-IMAJE M9067	C. P. 11792 DEPT 24 SUCC CENTRE-VILLE MONTREAL QC H3C0C6	1,109.79	0.00	1,109.79
60	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	C.P. 4000 SUCCURSALE DESJARDINS MONTREAL QC H5B1A5	0.00	0.00	0.00
61	MMP INC.	3470 SOUTH CLINTON AVE. SOUTH PLAINFIELD NJ 17080 USA	952.00	0.00	952.00
62	MNK RECHERCHES INC.	252 - 10345, PAPINEAU MONTREAL QC H2B2A3	1,092.27	0.00	1,092.27
63	MOTAIR	3158 BOUL INDUSTRIEL LAVAL QC H7L4P7	192.01	0.00	192.01
64	MX GROUP HOLDINGS LIMITED	XIANGSHUIHE INDUS DIS HUIYANG HUISHOU, GUANGDONG - - CHINA	1,000.00	0.00	1,000.00
65	NAVADA	675, RUE HÉRELLE LONGUEUIL QC J4G2M8	1,861.86	0.00	1,861.86

01-fév-2019

Date

Sylvain Lafrance

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-055597-187
 No dossier: 41-2445006

FORM 78 – Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
66	NUTRISCIENCE INNOVATION LLC	2450 RESERVOIR AVENUE TRUMBULL CT 16611 USA	0.00	0.00	0.00
67	ORKIN CANADA	650 BOUL INDUSTRIEL , UNIT 102 BLAINVILLE QC J7C5Y7	240.30	0.00	240.30
68	OVERSEAS EXPRESS CONSOLIDATORS INC.	725,MONTÉE-DE-LIESSE MONTRÉAL QC H4T1P5	9,807.22	0.00	9,807.22
69	PACHEM DISTRIBUTION	1800 BOUL MICHELIN LAVAL QC H7L4R3	17,135.47	0.00	17,135.47
70	PERC ESSENTIALS	9 OGLEVIE DRIVE WHITBY ON L1R2Y4	10,557.82	0.00	10,557.82
71	PLASTUBE INC	590 SIMMONS SUD GRANBY QC J2J1E1	752.80	0.00	752.80
72	PRODULITH INC	1439 GRAHAM BELL BOUCHERVILLE QC J4B6A1	8,979.75	0.00	8,979.75
73	RAINBOW PACVKGING CO., LTD	A9 BUIL, GANGTOU VILLAGE BUJI TOWN, LONGGANT DIST 518129, SHENZHEN, GUANGDOUG CHN	0.00	0.00	0.00
74	RCI ENVIRONNEMENT INC.	9501 BOUL RAY LAWSON ANJOU QC H1J1L4	1,730.83	0.00	1,730.83
75	ROBERTET FRAGRANCES INC.	400 INTERNATIONAL DRIVE MOUNT OLIVE NJ 17828 USA	18,768.00	0.00	18,768.00
76	S3R	229 - 43 BOUL SAMSON LAVAL QC H7X3R8	266.41	0.00	266.41
77	SCENTS ALIVE	300 NORTH RIVERMEDE ROAD VAUGHAN ON L4K3N6	0.00	0.00	0.00
78	SEDNA INTERNATIONAL	5435 J.A BOMBARDIER ST HUBERT QC J3Z1G4	3,272.08	0.00	3,272.08
79	SERVICEAU	925, 12E AVENUE LAVAL QC H7R4N3	0.00	0.00	0.00
80	SERVI-PAK	112 LEACOCK MONTRÉAL QC H9R1H1	936.02	0.00	936.02
81	SHENZHEN FORTUNE PRINTING CO. LTD	2/F OF 423 BUILDING, BAGUALING INDUSTRIAL ZONE, FUTIAN DIST. SHENZHEN CITY, GUANGDONG, PRO CHN	0.00	0.00	0.00
82	TECHNICAPS PACKAGING	RUE DE ST-MICHEL BP 06 THORIGNÉ SUR DUÉ 72160 FR	3,937.24	0.00	3,937.24
83	TENAQUIP LTD	22555 AUT TRANSCANADIENNE SENNEVILLE QC H9X3L7	708.26	0.00	708.26
84	TWINCRAFT INC	2 TIGAN STREET WINOOSKI VT 15404 USA	25,952.40	0.00	25,952.40
85	ULINE CANADA CORPORATION	BOX 3500 RPO STREETSVILLE MISSISSAUGA ON L5M0S8	1,250.71	0.00	1,250.71
86	V MANE FILS	620 ROUTE DE GRASSE LE-BAR-SUR-LOUP 6620 FRANCE	3,247.12	0.00	3,247.12

01-fév-2019

Date

Sylvain Lafance

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-055597-187
 No dossier: 41-2445006

FORM 78 – Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis
 Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
87	VETROELITE SPA	220 - 6455 RUE DORIS LUSSIER BOISBRIAND QC J7H0E8	2,311.00	0.00	2,311.00
88	VIVACHEM INC	2572 BOUL D-JOHNSON, 2IEME ÉTAGE LAVAL QC H7T2R3	0.00	0.00	0.00
89	XUZHOU DAS PACKING SOLUTIONS CO., LTD	JINSHANQIAO ECONOMIC DEV ZONE XUZHOU CITY JIANGSU PROVINCE CHN	0.00	0.00	0.00
90	YUHUAN XINHUA PLASTIC FACTORY	THE PACKAGING OF YUHUAN INDUSTRIAL ZONE ZHEJIANG 317608 CHN	0.00	0.00	0.00
91	YUYAO CITY JINMEIJIN	TIANHUA VILLAGE, LANGXIAN STREET YUYAO, ZHEJIANG CHN	0.00	0.00	0.00
92	ZHEJIANG B.I. IMP. & EXP. CO LTD.	4TH FLKOR, TOWER C, JIAN QIAO GONG SHE RD, WEST LAKE DIS, HANGZHOU, ZHE 310030 CHN	0.00	0.00	0.00
93	ZHONGSHAN WEIZHAO PLASTIC MFG. CO., LTD.	TONGLE INDUSTRIAL ZONE, DONGFENG TOWN ZHONGSHAN, GUANGDONG CHN	0.00	0.00	0.00
Total:			2,201,536.05	7,307,903.00	9,509,439.05

01-fév-2019

Date

Sylvain Lafrance

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-055597-187
No dossier: 41-2445006

FORM 78 -- Suite

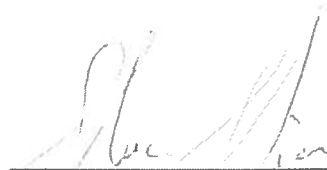
Liste "B"
Créanciers Garantis

Art de vivre fabrication inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	INVESTISSEMENT SYLPAMA LTÉE	8501 BOUL. RAY LAWSON MONTREAL QC H1J 1K6	7,960,000.00	Espèces en main - Chequing - 1 - - Biens de l'entreprise - Machinerie - Machines, outillage et installation Créances payables - Entreprise - Comptes recevables		622,097.00 30,000.00 0.00		7,307,903.00
Total:			7,960,000.00			652,097.00	0.00	7,307,903.00

01-fév-2019

Date


Sylvain Lafrance

C

Canada
Province de Québec
District : 05 – Québec
Division : 0101 – Montréal
No de dossier: 41-2445006
No de Cour: 500-11-055597-187

**COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE COMMERCIALE**
(En matière de faillite et d'insolvabilité)

**DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION
CONCORDATAIRE DE**

Art de vivre fabrication inc
Débitrice

Et

Richter Groupe Conseil inc.
Syndic autorisé en insolvabilité

PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Endroit, date et heure de l'assemblée

Assemblée tenue le 20 février 2019 (11h)
1981 avenue McGill College, 11^e étage
Montréal (Québec) H3A 0G6

Présidente : Myriam Guénette, Séquestre officiel

PRÉSENCES

Syndic : M. Benoit Gingues

Voir liste des présences

1. QUORUM

La présidente ouvre l'assemblée, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée légalement constituée.

2. RAPPORT DU SYNDIC SUR LA PROPOSITION

Le syndic présente son rapport sur la proposition.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

4. VOTE SUR LA PROPOSITION

Selon le résultat du vote et les termes de l'alinéa 54(2)d) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, la proposition de la débitrice est acceptée par la majorité requise des créanciers.

5. NOMINATION DES INSPECTEURS

Aucun inspecteur n'est nommé.

6. INSTRUCTIONS DES CRÉANCIERS AU SYNDIC

Aucune instruction particulière n'est donnée au syndic.

7. LEVÉE D'ASSEMBLÉE

L'agenda étant épuisé, l'assemblée levée à 11h03.


Myriam Guénette
Séquestre officiel, présidente
Montréal, le 20 février 2019

Pièces jointes : Liste des présences
 Sommaires des votes
 Détenteurs de procuration

Dans l'affaire de la proposition de
Art de vivre fabrication inc.

[illegible]

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-055597-187
 No dossier: 41-2445006

Sommaires des votes

dans l'affaire de la proposition de
 Art de vivre fabrication inc.
 dans la ville de Montréal
 dans la province de Québec

Date d'insolvabilité: 19-nov-2018

Numéro de l'actif: 41-2445006

Résultat de vote

Classe	Total #			Valeur des réclamations en dollars		Pourcentage par votes		Pourcentage par valeur		Résultat	
	Votes	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Par votes	Par valeur
	12	11	1	139,279.14	811.19	91.67	8.33	99.42	0.58	App.	App.

Liste des créanciers

Classe	Nom du créancier	Genre	# Compte	\$Admis pour le vote	Voté par	Vote
	113712 CANADA INC. (FARINEX)	N		2,032.00	Lettre	Pour
	ATELIER CIRE-CONSTANCE/LES SERV.DE MAIN-D'OEUVRE	N		23,249.30	Lettre	Pour
	BIODROGA NEUTRACEUTIQUES INC	N		27,399.49	Lettre	Pour
	CORPORATION NOVOTASTE INC.	N		11,543.49	Lettre	Pour
	GROUPE PRODULITH INC	N		8,979.75	Lettre	Pour
	IMCD CANADA LIMITEE	N		11,959.47	Lettre	Pour
	LES EMBALLAGES CARROUSEL INC.	N		9,194.84	Lettre	Pour
	LES LABORATOIRES BIO FOREXTRA INC	N		3,500.55	Lettre	Pour
	LUCAS MEYER COSMETICS CANADA INC.	N		6,457.00	Lettre	Pour
	PLASTUBE INC	N		752.80	Lettre	Pour
	RONA INC.	N		811.19	Lettre	Contre
	TWINCRAFT INC	N		34,210.45	Lettre	Pour

Détenteurs de procuration

Nom du dossier: Art de vivre fabrication inc

Numéro de l'actif: 41-2445006

Nom du fichier: Art de vivre - PRO

Total des passifs				Détenteur de procuration		
Nom du créancier	Adresse	POC?	\$ Bilan	\$ Déposé	\$ de Vote	Nom Adresse Téléphone Adresse électronique
BDO CANADA S.R.L./S.E.N.C.R.L./LLP	200-1000, RUE DE LA GAUCHETIERE O. MONTREAL QC H3B4W5	Oui	7,312.41	7,312.41	7,312.41	MARC TANGUAY () - -
BIODROGA NEUTRACEUTIQUES INC	301 JOSEPH-CARRIER VAUDREUIL QC J7V5V5	Oui	27,399.49	27,399.49	27,399.49	Benoit Gingues, CPA, CA, CIRP, SAI 1981 avenue McGill College, 11th floor Montreal QC H3A 0G6 reclamations@richter.ca
EUROFRET CANADA INC.	1140 BOUL. MICHELE-BOHEC BLAINVILLE QC J7C5N5	Oui	7,430.52	4,395.00	4,395.00	Benoit Gingues, CPA, CA, CIRP, SAI 1981 avenue McGill College, 11th floor Montreal QC H3A 0G6 reclamations@richter.ca
GROUPE PRODULITH INC	1439 GRAHAM BELL BOUCHERVILLE QC J4B6A1	Oui	8,979.75	8,979.75	8,979.75	Guillaume Leblanc () - -
IMCD CANADA LIMITEE	1660 BOULEVARD HYMUS DORVAL QC H9P2N6	Oui	10,948.88	11,959.47	11,959.47	Benoit Gingues, CPA, CA, CIRP, SAI 1981 avenue McGill College, 11th floor Montreal QC H3A 0G6 reclamations@richter.ca
IMPRIMERIE STE-JULIE INC.	1851 NOBEL SAINTE-JULIE QC J3E1Z6	Oui	58,149.47	58,149.47	58,149.47	Caroline Fournier () - -
LES EMBALLAGES CARROUSEL INC.	1401 RUE AMPERE BOUCHERVILLE QC J4B5Z5	Oui	8,776.22	9,194.84	9,194.84	Nadia Guérin () - -